



Sommaire

- Sans phrase, *Caroline Lamarche* | 2
- Réflexions sur une caisse en carton, *Paul Auster* | 3
- Jean et Vincent, *Jacques Fierens* | 4
- Le droit à l'épanouissement culturel dans la Constitution belge, *Céline Romainville* | 6
- À Thomas Gunzig, *Joëlle Baumerder* | 7
- L'éblouissement culturel, *Anne-Marie Impe* | 7
- Les «Droits de l'Homme» sans les droits de l'homme?, *Roland de Bodt* | 8
- La possibilité de goûter, *Estelle Spoto* | 10
- Un thé sucré, *Cali Kroonen* | 10
- La résistance de l'immatériel, *Dorothee Luczak et Werner Moron* | 11
- Les lanternes, *Xavier Deutsch* | 11
- Qui lira Le Clézio cette année?, *Michel Torrekens* | 12
- Épanouissement culturel, entre bien de consommation et valeur, *Lamia Mechbal* | 13
- Vous avez dit «démocratisation»? *Nancy Guilmain* | 13
- Les voisins d'abord! ou la face cachée de Wiels, *Frédérique Versaen* | 14
- Soyons tous des «Cracs»!, *Nancy Casielles* | 14
- Errant ou nomade...?, *Claude Fafchamps* | 15
- Le Diversity Crew, *Didier Van der Meeren* | 15
- L'épanouissement éthique, un devoir, *Pietro Pizzuti* | 16
- Culture, *Claire Vienne* | 16
- Côté «images»: *Jim Sumkay* | 16

Éditorial

Pour le droit à la culture

Il y aura quinze ans en 2009 que la Constitution belge a inscrit dans son article 23 le droit pour chacun *de mener une vie conforme à la dignité humaine* et la garantie des *droits économiques, sociaux et culturels*. L'article précise, à l'alinéa 5^o: *le droit à l'épanouissement culturel et social*. La moindre des choses...! Il faut cependant affirmer que l'article 23§5 ne peut être un leurre et que, s'il importe de privilégier les personnes défavorisées, c'est toute la population (dès l'école maternelle!) qui doit être concernée par l'art et la culture et participer à la vie culturelle.

Ce numéro de notre «Journal» est un des éléments d'une campagne de réflexion «Culture et vous?» à propos du droit à la culture¹, un droit fondamental! Nous avons demandé à 22 auteurs, écrivain(e)s, artistes et acteurs sociaux, d'évoquer les usages et mésusages de la culture, d'en explorer les potentialités. Leur propos est clair: elle est indispensable à la survie de la société, mais elle est également indissociable du contexte social. On lira donc, en contrepoint, les «*Réflexions sur une caisse en carton*» que Paul Auster nous autorise à publier. C'était il y a dix ans, à New York. Est-ce si loin de nous?

Depuis sa création en 1993, Culture et Démocratie s'attache à démontrer que les pratiques culturelles se conjuguent avec l'idéal démocratique, qu'elles s'en nourrissent. Elle accompagne des projets tels que *art et santé; épanouissement culturel pour les bénéficiaires de l'aide sociale; art en prison...*

D'autre part, l'urgence d'un retour structurel de l'art et de la culture au cœur de l'enseignement – un défi démocratique – la préoccupe. 360 personnes du monde de l'éducation et de la culture ont assisté au colloque que nous organisons le 17 novembre 2008 au Théâtre des Martyrs²! Enfin, la crise institutionnelle que traverse la Belgique nous a incités, au printemps dernier³, à lancer un *Appel* signé par cent artistes et intellectuels pour le dialogue entre Communautés. Des échanges publiés dans la presse l'ont prolongé⁴. Le geste a-t-il porté? Faisait-il partie de notre «devoir d'utopie»? L'important était de se parler.

L'année 2008, qui se termine, marquait aussi le 60^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme, dont l'article 27 stipule que *toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer aux progrès scientifiques qui en résultent*. Et en Belgique, les 60 ans du droit de vote pour les femmes enfin acquis! Ne jamais désespérer...

Georges Vercheval

¹ avec l'aide précieuse de la Fondation Roi Baudouin et de Cera, et parrainée par Luc et Jean-Pierre Dardenne.

² avec la Fondation Marcel Hicter. Les actes, en préparation, intégreront les réactions écrites des auditeurs.

³ avec Kunst & Democratie, récemment rebaptisée «Demos».

⁴ appel publié dans *Le Soir* et *De Morgen*; uniquement dans *Le Soir* pour les dialogues...



Sans phrase

L'histoire qui va suivre n'est pas de moi, n'est pas d'aujourd'hui, mais vaut encore pour aujourd'hui. Elle est racontée par Neel Doff et, jusqu'à ce jour, je n'avais pas remarqué que ce livre¹, avant de parler de la misère, parlait, dès les premières pages, de lecture, de musique, d'éducation et de beauté.

« Avant l'altération continue, sûre, et comme méthodique, que la misère fait subir aux natures les mieux trempées, mes parents étaient, dans leur milieu et pour leur éducation, deux êtres plutôt rares (...). Mon père était un Frison haut de six pieds (...). Son plus grand plaisir était, le soir, de chanter en chœur ou de raconter des anecdotes de sa vie de soldat, alors que, pendant que les autres étaient en ribote, il raccommoiait les bas de tout le régiment pour pouvoir louer des livres. C'était la seule époque de bonheur qu'il avait eue dans sa vie. Ma mère, d'origine liégeoise, était petite et brune, d'une joliesse piquante, extrêmement fine et bien prise, lisant des romans d'aventure, mais n'en ayant jamais eu dans sa vie. (...) Quand nous nous rêvions riches, nous nous entretenions surtout de ce que nous aurions appris, de toutes les belles choses dont nous nous serions entourés, et, pour des affamés comme nous, la nourriture ne venait qu'en dernier lieu. »

Quand la misère les rattrapa, ils cessèrent de lire et de se laisser happer par le désir des belles choses, leur impuissance se répandit en querelles, les petits eurent trop faim pour aller à l'école, la jeune fille se prostitua, bref le tableau fut complet. *Exit* l'éducation, la beauté, les livres et la musique.

Bien avant l'invention de la démocratie, et même après, il n'y a pas si longtemps, ces questions de l'accès de tous à la créativité et à la cul-

ture ne se posaient guère. Seuls les « forts » y parvenaient, les génies pas les autres, les hommes pas les femmes, les fils de la bourgeoisie pas les ouvriers, et même quand « les autres » y accédaient, le malentendu était total : il faut relire les analyses² de la vie et l'œuvre de Constant Malva, le mineur-écrivain « adopté » par les poètes du groupe surréaliste du Hainaut. Malva, tous les jours dans la « tombe » de la mine, dans « l'air empoisonné des mille haleines, des mille sueurs des hommes, des exhalaisons de grisou et la poussière », Malva qui remonte des abîmes à coups de mots³, se rend aux réunions littéraires comme à un paradis, une réunion de « dieux » : il respire, il se repose, tandis que les autres refont le monde à coups de batailles littéraires. « C'est une erreur des intellectuels que de trop idéaliser les ouvriers », écrit-il.

Aujourd'hui, on pourrait déplacer cette analyse et l'adapter à la manière dont nous échangeons des idées sur la Culture tout en mettant en place des stratégies d'« adoption » : lieux de parole, d'écriture, de dessin, ateliers animés par des artistes, parrainage de personnes isolées ou précarisées qu'il nous arrive d'idéaliser. D'où des malentendus que l'on aimerait fertiles mais qui sont parfois seulement cruels. Il est vrai que notre situation d'artistes est bizarre, écartelés que nous sommes entre le sentiment de notre « inutilité » et celui de notre « chance », l'addition des deux produisant un sentiment de culpabilité. Dès lors, la tentation d'occuper la position de sauveurs est grande : des êtres n'ont pas accès à l'épanouissement culturel, volons à leur secours.

Pourtant nous ne sommes pas aux États-Unis (ou au Mexique, au Canada ou ailleurs) où des populations indiennes qui ont jusqu'à 80% de chômeurs sont oubliées du monde, sans le moindre transport en commun, sans cinéma ni bibliothèque, juste un débit de boisson. Chez nous, le maillage culturel est dense, les « opérateurs culturels » nombreux, les aides à projets ciblées, bref cela se passe plutôt mieux, même si le système, fragilisé (programmes scolaires vidés de leur substance, 25% des jeunes au chômage, faillite de la famille, etc.) fait que nos interventions viennent le plus souvent comme soins palliatifs, pour éviter la mort sans phrase.

À propos de phrases, de « mort avec phrase » – tant il est vrai que le métier d'écrivain comporte le danger de vouloir toujours avoir « le dernier mot » – qu'il me soit permis ici de citer l'extrait d'une lettre d'éditeur, écrivain par ailleurs, qui m'est tombée un jour sous les yeux. Cette lettre disait, entre autres, pour motiver le refus d'un manuscrit :

« Le portrait du suicidaire est fort convenu : est-ce qu'on se tue parce qu'on n'a jamais pu devenir l'artiste que l'on pensait être plus jeune ? » Cette phrase, chacun de nous, à un moment confortable (maison chauffée, fins de mois assurées, contacts professionnels valorisants) de sa vie d'homme ou de femme de culture, pourrait l'écrire, las que nous sommes de subir les assauts de ceux qui nous rappellent, inlassablement, que l'art est le cœur de leur existence. Or que constate-t-on ? Que les personnes dont la vie est

précaire, dont la santé ou la subsistance sont menacées, sont aussi parfois celles – c'est fâcheux – qui se tueraient de ne pouvoir créer. Leur découragement, voire leur disparition face aux refus ou aux « conseils » qu'on leur oppose, devraient attirer notre attention sur ceci :

« De l'argent on n'en a pas
Du travail tu n'en as pas
Rien du tout.
(...) Tu es allongé et tu lis. »

Pour Jon Fosse, qui a mis en scène, dans sa pièce « Et la nuit chante », un homme épuisé par d'innombrables refus d'éditeurs s'ajoutant à sa précarité, lire est la porte du sens, être publié le salut. Pour Malva aussi, qu'une certaine presse considéra comme « un inadapté notoire », le mythe de la littérature fut dévastateur : il crut, en vain, qu'elle le sortirait de sa « nuit ».

Il faut lire « Et la nuit chante » de Jon Fosse, « Bartleby » de Melville ou « Le neveu de Wittgenstein » de Thomas Bernhard (« Les malades ne comprennent pas les bien-portants, tout comme, inversement, le bien-portants ne comprennent pas les malades, et ce conflit est très souvent un conflit mortel »), pour prendre la mesure de cet éternel malentendu. Nous nous portons au chevet des « malades » (de notre société malade) pour oublier ce qui est : que nous ne les comprenons pas, ne parlons pas le même langage, n'attendons pas de la vie les mêmes choses, et que ce conflit se termine, en général, par la mort du plus faible.

La cruauté, dans l'exemple que j'ai cité, est là : dans la prolixité de cet éditeur, qui a consacré une page à un inconnu sans prendre la peine d'imaginer qu'il y a, derrière toute fiction (cette stratégie pudique, ce travail à contre-courant de l'exhibitionnisme ambiant), un être humain qui vit ce que le texte décrit.

Je ne suis pas amenée à accepter ou refuser des textes, juste, parfois, à les accompagner. Mais je ne m'exclus pas de la bande. La bande des bavards, des donneurs de leçons, qui s'étonnent, ensuite, qu'on ne leur réponde pas.

Voilà pourquoi je préfère, toujours, en revenir à la littérature : « L'altération continue, sûre et comme méthodique que la misère fait subir aux natures les mieux trempées », je n'ai trouvé nulle part d'expression plus frappante pour dire l'épuisement d'un homme, d'une femme, comme êtres de culture.

Caroline Lamarche
Romancière et nouvelliste



Sy-sur-Ourthe (Ferrières), le 18 mai 2008, © Jim Sumkey

1 Neel Doff, « Jours de famine et de détresse », Babel, Labor, 1994.

2 Daniel Blampain, Lecture de Constant Malva, « La nuit dans les yeux », éd. Labor, 1985, et Michel Gheude, « Le mineur et les poètes », in « Surréalisme en Hainaut, 1932-1945 », PBA Bruxelles, 1980.

3 « L'exceptionnel, chez Malva, c'est sa remontée des abîmes, à coups de mots », Marcel Moreau, Préface à Constant Malva, « La nuit dans les yeux », Labor, 1985.

Réflexions sur une caisse en carton

C'est un matin froid et brumeux, onze jours avant la fin du XX^e siècle. Je suis assis dans ma maison, à Brooklyn, content de ne pas devoir sortir par ce temps sinistre de décembre.

Je peux rester ici aussi longtemps que j'en ai envie et, même si je sors, un peu plus tard dans la journée, je sais que je pourrai rentrer. En quelques minutes, je serai sec et réchauffé.

Cette maison m'appartient. Je l'ai achetée il y a sept ans, après avoir économisé une somme correspondant au cinquième du prix total. Les quatre-vingts pour cent restants, je les ai empruntés à une banque. La banque m'a donné trente ans pour rembourser le prêt et, une fois par mois, je rédige un chèque et je le lui adresse. En sept ans, c'est à peine si j'ai entamé le principal. La banque qui détient l'hypothèque me fait payer ce service et, jusqu'à présent, pratiquement chaque penny que je lui ai versé vient en déduction des intérêts que je lui dois. Je ne me plains pas. Je suis heureux de payer ces frais supplémentaires (plus de deux fois le montant du prêt) car cela me permet de vivre dans cette maison. Et j'aime vivre ici. Surtout par un matin cru et maussade comme celui-ci, je ne peux imaginer aucun autre endroit au monde où je préférerais me trouver.

Cela me coûte cher d'habiter ici, mais pas autant qu'on pourrait le croire au premier abord. Quand je paie mes impôts en avril, je suis autorisé à déduire la totalité des intérêts que j'ai versés au cours de l'année. C'est sous-trait de mon revenu, sans une question. Le gouvernement fédéral fait cela pour moi, et je lui en suis extrêmement reconnaissant. Pourquoi ne le serais-je pas ? Cela me fait économiser des milliers de dollars par an. En d'autres termes, j'accepte une assistance de l'État. Les choses ont été combinées de manière à offrir à quelqu'un comme moi la possibilité de posséder sa maison. Tout le monde dans le pays s'accorde à trouver l'idée bonne, et pas une fois je n'ai entendu dire qu'un député ou un sénateur avait pris la parole pour proposer une modification de cette loi. Ces dernières années, les programmes d'assistance aux nécessiteux ont été pratiquement supprimés, mais les aides au logement pour les riches sont toujours en place.

La prochaine fois que vous voyez un homme qui vit dans une caisse en carton, souvenez-vous de cela.

Le gouvernement encourage la propriété du domicile parce que c'est bon pour les affaires, bon pour l'économie, bon pour le moral des gens. Cela correspond aussi au rêve universel, le rêve américain sous sa forme la plus pure et la plus essentielle. C'est à ce critère que se mesure l'Amérique en tant que civilisation et, chaque fois que nous voulons démontrer l'ampleur de notre réussite, nous commençons par débiter des statistiques prouvant que le pourcentage de nos citoyens propriétaires de leur maison est plus élevé que partout ailleurs dans le monde. Un immobilier prospère, c'est la notion économique clé, l'indicateur fondamen-

tal de notre santé financière. Plus nous construisons de maisons, et plus nous nous enrichissons, plus tout le monde sera heureux.

Et pourtant, tout le monde le sait, il y a des millions de gens dans ce pays qui ne posséderont jamais une maison, qui se débattent chaque mois rien que pour parvenir à payer leur loyer. On sait aussi que de nombreux autres n'y parviennent plus et se retrouvent à la rue. On les appelle des sans-abri, mais ce dont il s'agit, en réalité, c'est des gens qui n'ont pas d'argent. Comme tout le reste en Amérique, cela se ramène à une question d'argent.

Un homme ne vit pas dans une caisse en carton parce que tel est son choix. Il peut avoir le cerveau malade, il peut être dépendant de la drogue, ce peut être un alcoolique, mais il ne se trouve pas dans une caisse à cause de ces problèmes. J'ai connu quantité de fous dans ma vie, et beaucoup d'entre eux vivaient dans de belles maisons. Montrez-moi le livre où il est écrit qu'un alcoolique est condamné à dormir sur le trottoir. Il a autant de chances de circuler en ville conduit par un chauffeur en casquette noire. Il n'y a ici ni cause ni effet en action. On vit dans une caisse en carton parce qu'on n'a pas les moyens de vivre ailleurs.

Les temps sont durs pour les pauvres. Nous sommes entrés dans une période de prospérité considérable mais, tandis que nous dévalons l'autoroute des bénéfices de plus en plus gros, nous oublions que des gens en nombre incalculable tombent au bord du chemin. La richesse engendre la pauvreté. Telle est l'équation secrète d'une économie de marché. Nous n'en parlons pas volontiers, mais à mesure que les riches deviennent plus riches et disposent de quantités de plus en plus grandes d'argent à dépenser, les prix montent. Nul besoin de raconter ce qui est arrivé depuis quelques années au marché immobilier new-yorkais. Les prix du logement ont grimpé au-dessus de tout ce qu'on aurait cru possible il n'y a guère. Moi-même, fier propriétaire que je suis, je n'aurais pas les moyens d'acheter ma maison si je devais le faire aujourd'hui. Pour beaucoup d'autres, les hausses de prix ont épilé la différence entre avoir ou ne pas avoir un endroit où habiter. Pour certains, c'était la différence entre vivre et mourir.

La malchance peut frapper n'importe qui, n'importe quand. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se représenter les différents malheurs qui pourraient nous arriver. Tout homme vit avec l'idée de sa propre destruction et même l'individu le plus heureux et le mieux établi a dans son cerveau un coin sombre où se déroulent sans cesse des scénarios catastrophe. Vous imaginez que votre maison brûle. Vous imaginez que vous perdez votre emploi. Vous imaginez que quelqu'un qui dépend de vous tombe malade et que les frais médicaux absorbent toutes vos économies. Ou bien que vous perdez ces économies à la suite d'un investissement malheureux ou d'un coup de dés malchanceux. Nous ne sommes, pour la plupart, qu'à un désastre de distance d'une authentique infortune. Une série de désastres peut causer

notre ruine. Dans les rues de New York errent des hommes et des femmes qui avaient jadis des situations apparemment sûres. Ils ont des diplômes universitaires. Ils ont occupé des postes à responsabilité et subvenu aux besoins de leurs familles. À présent qu'ils sont dans le malheur, qui sommes-nous pour penser que des choses pareilles ne pourraient nous arriver ?

Depuis plusieurs mois, un débat terrible empoisonne l'atmosphère de New York à propos de ce qu'il faut faire d'eux. Ce que nous devrions nous demander, c'est ce qu'il faut faire de nous. C'est notre ville, après tout, et ce qui leur arrive nous arrive aussi, à nous. Les pauvres ne sont pas des monstres parce qu'ils n'ont pas d'argent. Ce sont des gens qui ont besoin qu'on leur vienne en aide, et on ne vient en aide à personne en punissant ces gens d'être pauvres. Les nouvelles réglementations proposées par l'administration actuelle ne sont pas seulement cruelles, à mon avis, elles sont aussi absurdes. Si vous couchez dans la rue, désormais, vous serez arrêté. Si vous allez dans un abri, vous devrez travailler en échange d'un lit. Si vous ne travaillez pas, on vous jettera à la rue – où vous serez de nouveau arrêté. Si vous avez des enfants et que vous ne vous pliez pas aux règles du travail, on vous prendra vos enfants. Les gens qui défendent ces idées se considèrent comme des hommes et des femmes dévots et craignant Dieu. Ils devraient savoir que toutes les religions du monde insistent sur l'importance de la charité – pas seulement comme une vertu à encourager, mais comme une obligation, un élément essentiel de la relation de chacun avec Dieu. Pourquoi personne n'a-t-il pris la peine de dire à ces gens-là qu'ils sont des hypocrites ?

En attendant, il se fait tard. Plusieurs heures ont passé depuis que je me suis assis à mon bureau et que j'ai commencé à écrire ces mots. Je n'ai pas bougé de tout ce temps. La chaleur cogne dans les tuyauteries et la pièce est tiède. Dehors, le ciel est noir et le vent chasse la pluie, qui fouette le côté de la maison. Je n'ai pas de réponse, pas d'avis à donner, aucune suggestion. Tout ce que je demande, c'est que vous pensiez au temps qu'il fait. Et puis, si vous le pouvez, que vous vous imaginiez, vous, dans une caisse en carton, en train de faire de votre mieux pour résister au froid. Un jour comme celui-ci, par exemple, onze jours avant la fin du XX^e siècle, dehors dans le froid et le vacarme des rues de New York.

Paul Auster, 1999
Écrivain

Jean et Vincent

Le Mémorial de Caen (<http://www.memorial-caen.fr>) organise depuis deux décennies un concours international de plaidoiries en proposant aux avocats du monde entier de plaider devant un millier de personnes la cause d'une personne dont les droits les plus fondamentaux ont été violés. La vingtième édition de ce concours aura lieu le 1^{er} février 2009. En 1996, Jacques Fierens, avocat au barreau de Bruxelles, professeur à l'Université de Namur et de Liège, a plaidé la cause de Jean B., injustement renvoyé, à ses yeux, de l'Académie des Beaux-arts de Saint-Gilles. Cette plaidoirie, qui a obtenu le premier prix, risque malheureusement d'être toujours d'une brûlante actualité. Au moment où l'économie mondiale est prise de ratés, où il se dit partout que l'écart entre riches et pauvres s'accroît insupportablement, où la pauvreté est considérée plus que jamais comme une simple question de manque d'argent, il est bon de réaffirmer que l'accès à la culture est une composante essentielle de la lutte contre la misère. La culture n'est-elle pas un langage collectif? Ne dit-on pas des pauvres qu'ils sont les exclus et les sans-voix?

Par arrêt du 30 juin 1995, sur avis contraire de l'auditeur, le Conseil d'État de Belgique rejetait le recours en annulation de Jean B. contre une décision de renvoi de l'Académie des Beaux-arts prise par la commune de Saint-Gilles à Bruxelles. Aucune plaidoirie n'a été prononcée dans cette affaire. Devant le Conseil d'État, la procédure est écrite et d'habitude très technique. Ce type de juridiction prétend exercer un contrôle de pure légalité, ce qui n'est parfois qu'une forme avancée de cynisme et d'hypocrisie face aux enjeux humains. Je n'étais pas le conseil de Jean B. Si cela avait été le cas, et si la procédure avait été différente, j'aurais risqué cette plaidoirie, en me souvenant d'une soirée déjà bien lointaine. Je rendais visite à une famille du Quart Monde. Sur une table, il n'y avait qu'une casserole de pommes de terre.



Liège, le 6 juillet 2008, © Jim Sumkay

À propos de droits culturels

Le premier s'appelle Jean. Il peint et il est inconnu. Il fréquente la « Maison des savoirs » de Bruxelles, fondée par le Mouvement ATD Quart Monde, où se retrouvent ceux qui aiment se dire à travers la création artistique. Jean parle fort, et beaucoup. Il a « un lourd passé psychiatrique », comme on dit. Il a souvent raconté que sa mère était considérée comme folle, qu'il était le fils de la folle, qu'il est né par erreur¹. Il était inscrit en troisième année de peinture à l'Académie des Beaux-arts de Bruxelles. Il en a été renvoyé le 21 juin 1994. C'est cette décision qui est aujourd'hui attaquée devant le Conseil d'État.

Le rapport du professeur de dessin indique: « Jean B., issu d'un milieu défavorisé, est hanté par les problèmes du quart monde, mais confondant toutes les situations sociales, il développe un véritable complexe de persécution. Par son faible niveau intellectuel et son étroitesse d'esprit, il ne trouve pas sa place au sein d'une Académie des Beaux-arts où par essence la tolérance, l'humanisme et l'intérêt porté aux différentes cultures et civilisations sont des valeurs fondamentales. Jean B. devrait être dirigé vers une institution à caractère social ou vers des ateliers protégés ».

La décision de renvoi mentionne: « Jean B., élève adulte (« adulte » est souligné) des ateliers de peinture et de dessin est un individu particulièrement agressif. Incapable à plusieurs reprises de maîtriser sa violence, tant dans ses propos que dans ses actes, il constitue une menace pour ses condisciples et pour le personnel de l'établissement ».

L'autre homme dont je vous parle peignait, lui aussi: il s'appelait Vincent. C'est ainsi qu'il signait ses œuvres, quand il les signait, ce qui était plutôt rare. Mais il détestait son nom. Son nom patronymique d'abord, si encombrant en France où il a vécu, qui prête aux jeux de mots faciles et grossiers: Van Gogh. Il n'aimait pas non plus son prénom, qui n'était pas vraiment le sien, mais celui d'un frère mort-né un an avant sa naissance. Il pensait comme Jean qu'il était né par erreur, mais lui en guise de remplacement. À l'époque où il peignait, il était inconnu. Il a laissé 879 tableaux, qui comptent aujourd'hui parmi les plus chers du monde. De son vivant, il n'en a vendu qu'un seul.

Sophie m'a justement dit avec fierté, l'autre jour, que Jean a vendu un tableau. Sophie est la compagne de Jean. La vie les avait oubliés tous

deux dans le caniveau. C'est ce qu'on appelle une rencontre. Sophie est réputée handicapée mentale à 100%. Elle fréquentait aussi l'Académie. L'assurance de l'institution avait émis des objections et il n'a pas été facile de la faire inscrire. C'est Jean qui a multiplié les démarches et il a réussi à prouver qu'elle existe, elle aussi. Un jour, Vincent lui-même avait écrit à son frère Théo, à propos de sa compagne éphémère: « Je ne demande qu'une chose, c'est qu'on me laisse aimer et soigner, aussi bien que ma pauvreté me le permet, ma pauvre femme débile, sans intervenir en vue de nous séparer, de nous contrarier ou de nous affliger. »²

Jean sait bien pourquoi Vincent est mort un après-midi d'été. Ils sont du même voyage: ils cherchent la lumière, ils veulent la recueillir et la montrer. Regarder le soleil en face peut rendre fou, mais le risque est à prendre. Vincent a cherché la clarté d'abord parmi les hommes, chez les paysans, puis chez les ouvriers du Borinage, près de Mons, parmi lesquels il a vécu la misère. Toute sa vie, il a dû choisir entre acheter du pain ou des toiles et des couleurs. Voyez ce qu'il dessine: cette paire de bottines couleur de tourbe et de suie, qui ne dit pas autre chose que l'absence de clarté et la dureté de la terre. Voyez ces *Mangeurs de pommes de terre*: une table entourée de visages marqués par quatorze heures de travail quotidien. Dans la lueur d'une lampe à pétrole, aussi dérisoire que celle des mineurs dans les plis de la terre, fume un plat de nourriture. Ici, la lumière n'éclaire que le besoin de survie, l'obsession de pommes de terre.

Vincent ne trouve pas la lumière parmi les hommes et les femmes du Borinage. En janvier 1886, il fréquente l'Académie de Bruxelles, dont il ne se fait pas renvoyer. Il loge Boulevard du Midi. C'est presque Boulevard du Soleil. C'est à cinq cents mètres de la chambre que Jean occupe aujourd'hui. Puis il part à la recherche du soleil qui est dans le ciel, celui qui fait mal, avec lequel on n'accepte aucune compromission. Il décide de gagner la Provence, pour créer l'« atelier du Midi ». Entendez un atelier de lumière: parce qu'il est seul, il invite Gauguin. Il n'en peut plus d'avoir peint ou dessiné en vain plus de trente autoportraits, à la recherche de la lumière de son propre visage. Seul quelqu'un d'autre vous donne un visage. Gauguin vient, mais ils se disputent, et Vincent se tranche l'oreille. Il se mutile le visage. Il demande lui-même d'être interné dans un asile psychiatrique. Il vivra plusieurs années encore en Île-de-France. Contrairement à une idée répandue, on peut vivre longtemps tout seul, et c'est même cela qui est dégueulasse. Il se tire une balle dans le ventre, dans un champ d'Auvers-sur-Oise dont il avait essayé de dire la lumière incertaine et changeante. Deux jours plus tard il est mort, comme on dit chez ceux qui ne doutent de rien.

Aujourd'hui, on n'a pas plus qu'avant le droit de chercher le soleil quand on est fou et pauvre. Rien de nouveau sous le soleil. Excusez-moi, ce n'est pas le cas de le dire. Rien de nouveau dans l'absence de clarté, dans la recherche de la lumière. Car c'est vrai, à la fin, que demande-t-il



Liège, le 18 avril 2007, © Jim Sumkay

encore, Jean? Il a son minimex, son revenu minimum garanti. Il a une chambre qu'il peut baptiser atelier si cela lui chante. Que veut-il de plus? Peindre? Et peut-être des vacances au Club Med?

Vincent, ou plutôt Jean, répond en criant trop fort comme d'habitude: «Comme vous manquez d'ambition pour les droits de l'homme. Vous rivez votre regard sur les pieds des gens, vous ne voyez jamais plus haut que leurs bottines crasseuses, parce que vous avez peur, vous, de regarder le soleil. Vous ne pensez qu'aux pommes de terre mais jamais à la clarté que fait trembler la fumée».

Qui parle de droits culturels? La Déclaration universelle, par exemple. Et Jean. Et Vincent. Bien sûr, il y a les droits civils et les gens torturés, emprisonnés pour n'importe quoi et n'importe comment. Bien sûr, il y a les droits politiques et les démocraties découpées à coups de machettes. On concède en plus quelques droits économiques et sociaux, car les injustices du monde sont choquantes, mais les droits culturels restent les grands oubliés des droits de l'homme. La culture? Mais n'est-ce pas se rendre au théâtre ou au concert quand on a bien diné? Ne laissons pas l'utilitarisme tout gangrener, même les droits fondamentaux. La culture, surtout pour les pauvres, c'est bien plus qu'apprendre à lire et à écrire pour «savoir de débrouiller», lire les petites annonces et trouver un emploi. Lire, comme peindre, c'est parler et écouter. C'est le droit à la parole et le droit à un visage. Écouter quelqu'un d'autre, peut-être mort, peut-être très éloigné, pour partager ce qu'on a de plus commun: son humanité. Pour dire qui on est, qui est l'autre, ce qu'est le monde, et Dieu, s'il existe.

Le professeur de dessin disait de Jean qu'il faut le diriger vers «une institution à caractère social» ou «un atelier protégé», ce qui veut dire en Belgique une institution pour handicapés. Serait-ce un aveu? L'Académie est une institution asociale, sans doute? Et tant mieux si l'atelier de l'Académie ne protège de rien, ni de la lumière, ni de la folie. Mais cessez de vouloir protéger de tout! Mentalité de crème solaire ou de préservatif. Les droits de l'homme sont un risque.

L'Académie reproche à Jean son agressivité, alors que la violence est toujours une absence de mots, une absence de parole, une absence de peinture. Où pourrait-il être mieux qu'à l'Académie? Vincent était violent lui aussi. Sans cette violence, il n'aurait jamais peint *Les tournesols* ou *Les iris*. On ne raconte pas l'histoire de Vincent en évoquant seulement les disputes et les chaudes-pisses. Pourquoi alors celle de Jean?

On dit encore à Jean qu'il ne respecte pas les règles, qu'il existe des lois. Tiens, une autre lettre de Vincent commence de la même manière: «Il existe des lois de proportion, de l'éclairage, des ombres et de la perspective qu'il faut connaître pour être capable de dessiner un sujet; si cette science vous fait défaut, vous risquez de mener éternellement une lutte stérile et vous ne parvenez jamais à enfanter»³. Vous dites que ce

ne sont pas les mêmes lois, mais vous vous trompez. Vous ne voyez dans les droits de l'homme que des règles techniques, et vous oubliez que l'art, c'est aller au-delà des règles, enfanter l'homme des droits de l'homme. D'ailleurs Vincent disait aussi qu'«il vaudrait mieux travailler dans la chair même que dans la couleur ou le plâtre, dans ce sens qu'il vaudrait mieux fabriquer des enfants que de fabriquer des tableaux»⁴. L'Académie n'y connaît-elle décidément rien en peinture? Oublier les droits culturels, comme oublier d'autres droits de l'homme, c'est peindre en niant les couleurs. Seul leur assortiment permet d'enfanter l'homme. Regardez de près comment Vincent s'y prend, lui qui disait encore: «Je préfère peindre des yeux humains plutôt que des cathédrales»⁵. Il juxtapose des traits de couleurs multiples, dont certaines vous étonnent, car vous ne saviez pas qu'elles se trouvent dans un regard.

Isoler certains droits fondamentaux, ou en oublier, c'est peindre un tableau tout rouge, ou tout bleu, ou tout noir, mais enfin chaque fois c'est ne plus rien dessiner du tout, en tout cas pas des yeux d'homme.

La lumière blanche elle-même, celle du soleil, n'est qu'un assortiment de couleurs. Vos enfants apprennent l'arc-en-ciel à l'école, puis ils l'oublient. Ce sont surtout ceux à qui la vie en fait voir de toutes les couleurs, comme Vincent, comme Jean, qui savent ce qu'il y a dans les yeux d'homme, qui savent ce qu'il faut dans les droits de l'homme.

Dans les droits de l'homme, il y a la culture. À défaut, il n'y aura jamais de culture des droits de l'homme, qui nous manque bien plus que des règles techniques ou des magistrats et des tribunaux. Il est vrai qu'une culture prend du temps. Il faut semer, il faut arroser, il faut récolter, et la

grêle et l'orage peuvent tout détruire tout à coup, et il faut recommencer, après les guerres, les massacres et les humiliations.

Vous dites que Jean est fou, mais ce qui est fou, c'est la ressemblance avec Vincent: l'envie de peindre, la vie pauvre que l'on essaie de partager avec d'autres pauvres, le passage à l'Académie, la tentative de faire accepter sa femme, l'asile psychiatrique.

Vous dites de Vincent que c'est un génie, alors qu'il est pauvre et peut-être fou. Vous dites de Jean qu'il est fou, alors qu'il est pauvre et peut-être génial. Oh, après tout, rien ne dit que Jean soit génial. Je ne plaide pas que c'est Van Gogh qu'on assassine. Osera-t-on exiger le génie comme condition d'application des droits de l'homme?

Si vous confirmez la décision de renvoi de l'Académie, il ne se suicidera pas. Il a son revenu garanti. Il a ses pommes de terre. Vous lui aurez seulement mutilé le visage.

Jean m'a dit qu'il est réinscrit à l'Académie. À l'Académie de musique.

Jacques Fierens

Avocat

Professeur extraordinaire aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.

Chargé de cours à l'Université de Liège.

¹ Jean raconte dans la revue *Droit en Quart Monde*, octobre 1993, pp. 8-12, son histoire et ses démêlés avec les juridictions qui l'ont plusieurs fois interné.

² Lettre non datée de mai 1892, dans V. VAN GOGH, *Lettres à son frère Théo*, tr. Fr. Louis Roëdlandt, introduction et notes par Pascal Bonafoux, Paris, Gallimard, 1988, p. 206.

³ 138 N, 1^{er} novembre 1880.

⁴ 476 F, avril 1888.

⁵ 441 N, 19 novembre 1885.



Liège, le 4 octobre 2008, © Jim Sumkay

Le droit à l'épanouissement culturel dans la Constitution belge

La consécration constitutionnelle du droit à l'épanouissement culturel s'inscrit dans des politiques culturelles complexes, profondément ancrées dans un modèle culturel. À l'origine, dictées par des impératifs d'identité nationale, les politiques publiques culturelles ont été orientées vers la « démocratisation culturelle ». Le coup d'envoi de politiques culturelles fondées sur l'idée de permettre à tous d'accéder à la culture n'a été donné en Belgique qu'à l'occasion de la construction de l'autonomie culturelle. Ensuite, la démocratie culturelle, renouvelant les idées de démocratisation culturelle et originellement développée dans le domaine de la politique de la jeunesse et de l'éducation permanente¹, s'est étendue aux différents domaines de l'action culturelle étatique pour en constituer une orientation nouvelle, fondée sur l'exigence de développement de la créativité de chaque citoyen.

Plusieurs mobiles politiques et sociologiques sont au cœur de la reconnaissance, en droit belge et en droit international, de l'importance de l'épanouissement de tous par la culture. Premièrement, des considérations d'égalité viennent fonder ce droit. Pierre Bourdieu, Bernard Lahire et Richard A. Peterson ont ainsi démontré que la culture faisait l'objet de discrimination et que seule une classe aisée avait accès réellement à la culture « légitimée », constats légèrement relativisés ensuite par le profil montant de l'« omnivore culturel ». Deuxièmement, la poursuite des réflexions sur le concept de démocratie a renforcé l'idée que la participation de tous à la culture est à la base de l'éducation et du développement de l'esprit critique des citoyens. En ce sens, l'accès à la culture est indissociable de l'accès à l'enseignement. Enfin, il semble de plus en plus nécessaire, dans nos sociétés multiculturelles, de permettre l'accès de tous aux différentes cultures que forment nos démocraties, afin de donner à tous les citoyens les clés pour se comprendre. Le droit à l'épanouissement culturel semble dès lors nécessaire pour la formation d'une démocratie interculturelle respectueuse de tous et basée sur le dialogue.

Dans divers instruments de droit international est proclamé un droit à la culture. L'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme est le premier instrument international qui proclame ce droit. Cependant, c'est l'article 15 du Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels qui énonce le plus clairement le droit de « chacun (...) de participer à la vie culturelle ». À cette fin, l'État devra respecter « la liberté indispensable (...) aux activités créatrices ». Il est également prévu que celui-ci devra prendre des mesures « pour assurer le maintien, le développement et la diffusion de la culture ».

L'article 23 de la Constitution belge proclame un droit à « l'épanouissement culturel et social ». À cet égard, il est bon de se rappeler qu'un droit se définit par rapport à son contenu, et non pas uniquement au regard de ses effets². L'article 23, alinéa 3, 5^e de notre loi fondamentale consacre le principe général, d'ordre constitutionnel, de la

promotion de l'épanouissement culturel. Au-delà de cet objectif constitutionnel, il est possible d'identifier un véritable droit à l'épanouissement culturel qui comporte deux facettes complémentaires. La première institue le droit à l'épanouissement culturel comme un droit à des prestations, soit un droit à des actions permettant l'accès à la culture, la participation culturelle et les loisirs. Les différents législateurs doivent aménager, par l'organisation d'institutions et la création de procédures adéquates ou par des prestations matérielles, la possibilité pour chacun de participer à la vie culturelle. La deuxième facette du droit à l'épanouissement culturel concerne les libertés culturelles (droit à la liberté d'expression, droit à la protection de ses créations), qui, bien que protégées par d'autres articles de notre Constitution, reçoivent un nouvel éclairage et une nouvelle portée par le droit à l'épanouissement culturel.

Au regard du contenu du droit à l'épanouissement culturel, il faut souligner un paradoxe et un malaise. Le paradoxe réside dans ce que le droit à l'épanouissement culturel impose aux pouvoirs publics de mettre en œuvre deux actions en apparence contradictoires de sa part : s'abstenir de toute intervention dans la liberté artistique et créatrice des individus et remplir les obligations que créent le droit pour chacun de participer à la culture, quel que soit son milieu social, et dès lors mettre en place un véritable service public culturel. Ce paradoxe n'est pas insoluble, il est en effet possible d'appréhender de manière conciliante ces deux actions, et de les considérer comme complémentaires. Le malaise concerne la question des cultures et des formes culturelles que l'État décide de soutenir. L'État belge n'a heureusement pas de culture belge officielle, il devra dès lors être attentif à soutenir de manière adéquate l'expression des cultures des différentes communautés ethnoculturelles. Selon de nombreux sociologues et politologues, l'État devrait désormais être attentif, dans l'élaboration de ses politiques culturelles, à reconnaître et à soutenir raisonnablement et proportionnellement la diversité.

Dès lors, au vu de ce qui précède, le droit à l'épanouissement culturel peut être défini comme le droit d'accéder, d'exprimer et de participer à une large diversité d'expressions culturelles provenant de milieux sociaux et culturels diversifiés.

La question des effets du droit à l'épanouis-

sement culturel est cruciale. Le droit à l'épanouissement culturel n'est pas qu'un souhait. L'épanouissement culturel en Belgique est également, dans une certaine mesure, un droit effectif, susceptible d'être invoqué devant les cours et tribunaux, et qui compte au moins trois effets juridiques certains. D'abord, il interdit toute régression sensible dans la concrétisation de l'accessibilité de tous à la culture, et permet ainsi de solidifier certains acquis culturels. Ensuite, il oblige les juges à choisir, face à deux normes contradictoires ou face à deux interprétations possibles d'une même norme, celle qui respecte le plus le prescrit du droit à la culture. Enfin, la constitutionnalisation de ce droit implique une irradiation de celui-ci dans toutes les branches du droit. L'idée est que tous les législateurs doivent au moins tenir compte de l'existence de ce nouveau droit, et tenter de le concrétiser dans les limites de leurs compétences.

À ce jour, la concrétisation du droit à l'épanouissement culturel reste insuffisante. Trop d'obstacles se dressent encore entre l'individu et la culture. Cependant, les législateurs sont désormais bien conscients des impératifs de démocratie et de démocratisation culturelle, et, dans ce cadre, les initiatives progressent. Les bibliothèques, centres culturels et associations de promotion de la culture sont d'excellentes réalisations qui rendent la culture indubitablement plus accessible et permettent à tous de participer. Comme objectif constitutionnel, le pari du droit à l'épanouissement culturel est ainsi en voie d'être réussi. Mais il reste du chemin à ce droit constitutionnel pour qu'il soit totalement effectif, pour les juges, pour tous les législateurs, et pour les citoyens. Il faut espérer que les pouvoirs publics, conscients de l'importance de ce droit fondamental, mettront à profit la latitude qui leur est laissée par la Constitution, imagineront des solutions nouvelles, et surtout ne laisseront pas dépendre la réalisation d'un droit constitutionnel de contraintes purement budgétaires.

Céline Romainville

Aspirante du F.N.R.S. à l'UCL

et assistante à la Faculté de droit – UCL

¹ H. Dumont, *Le pluralisme idéologique et l'autonomie culturelle en droit belge*, Tome I, Bruxelles, Bruylant, 1996, pp. 262-267 et pp. 327-335.

² L. Gay, *Les droits créances constitutionnels*, Bruxelles, Bruylant, 2007.



Liège, le 30 avril 2008, © Jim Sumkay



Liège, le 10 octobre 2004, © Jim Sumkay

À Thomas Gunzig

Quand j'ai reçu ce courrier m'invitant à exprimer mes positions sur le droit fondamental de chacun à l'épanouissement culturel, j'ai été flattée. D'autant que c'est en pleine connaissance de *mon* action et de *mon* engagement que l'on m'invitait à faire part de ma vision personnelle et de mon expérience. La classe! Alors, je me suis mis à réfléchir. À la signification, aux conséquences, aux conditions d'appropriation par toutes et tous, etc. de ces droits culturels. J'ai pensé à ceux qui viennent à la Maison du Livre, à ceux qui aimeraient peut-être y venir, à ceux qui n'ont même pas idée qu'il existe une Maison du Livre, et à tous ceux qui sont trop occupés à chercher où dormir et quoi manger pour s'interroger sur la façon dont leur droit à l'épanouissement personnel les interpelle quelque part au niveau du vécu.

Puis je me suis dit, Joëlle, ne laisse pas monter ta colère. Elle a dit, Agnès Jaoui, aujourd'hui sur France Inter, plus je vieillis plus je suis en colère. Moi, je me suis dit, la colère, ce n'est pas constructif. La colère, ça ne répond pas à la

question. Or ce sont là de très bonnes questions! Donc, en tant qu'*actrice culturelle*, j'ai pensé à ceux qui nous font l'honneur d'être nos publics: aux profs, aux élèves, aux écrivains, aux lecteurs, aux artistes, aux participants aux ateliers, aux visiteurs des expos, aux apprenants du Collectif Alpha, aux sans-papiers, au paumé fatigué du Clos Sainte-Thérèse, et j'ai relu le paragraphe m'expliquant ce qu'on attendait de moi. Trois mille signes! 3.000 malheureux petits signes, sacrédieu, espaces compris! Serais-je capable de synthétiser ma pensée pour offrir, étonnantes de concision, mes analyses singulières aux lecteurs, assoiffés de réflexions critiques autant que nous le sommes, nous autres responsables culturels, de reconnaissance et de subsides pour continuer notre travail? Arriverais-je à dire mon admiration pour la manière dont Masarat, cette magnifique *opération culturelle*, a si bien réussi à ne pas se mêler de politique pendant que les Palestiniens et la société palestinienne tout entière de Gaza se meurent? Alors que j'ai été – vraiment – heureuse du succès de

Yambi, qui a ouvert des portes et des pages à de grands artistes et écrivains congolais, cependant qu'aujourd'hui leurs cousins et leurs voisins se réfugient à des kilomètres de toute aide humanitaire? Non, je n'y arriverai pas. Parce que ma colère est trop grande, trop incompatible avec ce qui fait tourner le petit monde auquel ces lignes se raccrochent. Parce que, quand on fonctionne avec de l'argent public, on reste politiquement correct et on tient les comptes de la bienséance. On accepte que de bonnes provocations menées avec art soient subventionnées par la Culture, tandis que les petits savoirs de rien du tout sont transmis chaque jour par les sous-payés du secteur aux parents pauvres de la visibilité médiatique... Parce qu'il y a Culture et culture, veuillez semer mes droits d'auteur dans les sillons de cette dernière.

Joëlle Baumerder

Directrice de la Maison du Livre

L'éblouissement culturel

Pour la première fois de ma vie, j'ai osé mettre ma photo sur mon CV, s'exclamait un jeune Africain, au lendemain de l'élection de Barack Obama. La scène se déroulait au *Thé au Harem d'Archi Ahmed*, un café-restaurant de Saint-Josse, lors d'une représentation de la pièce *Missing*, mise en scène et produite par le Brocoli Théâtre. Ce soir-là, nous, le public, avons vécu des moments de pure magie. Ce spectacle était en effet l'aboutissement d'un travail de près de trois ans, entrepris à l'initiative de cette petite commune bruxelloise, et mené à bien par une compagnie de théâtre-action, avec la participation active des habitants. Pas les habitués des salles de spectacle. Non. Des volontaires recrutés dans des cours de français pour immigrés.

Issus des quatre coins du monde, une trentaine d'entre eux acceptèrent de jouer le jeu. Un réel défi lorsqu'on sait que cette pièce à inventer, écrire, monter, jouer avait pour thème les relations femmes-hommes. Dans un contexte culturel où la mixité reste taboue, les unes et les autres se réunirent séparément pendant trois mois. Chacun eut la parole. Et posa des questions à l'autre groupe par animateurs interposés. Rédigé par Gennaro Pitisci, le texte final de cette création collective évite les grands clichés, les prises de position à l'emporte-pièce et séduit par le sens de l'écoute dont il témoigne.

Lorsque les répétitions théâtrales mixtes commencèrent, les pressions sociales se firent pesantes. Certains n'avaient pas dit à leur famille qu'ils participaient à la création d'un spectacle, laissant penser à leur entourage qu'ils se rendaient à leur cours de français. D'autres, surtout lorsqu'ils découvrirent la grande salle du théâtre Le Public, où devait se jouer la première de la

pièce, eurent brusquement peur d'assumer une prise de parole en public. Tant et si bien que la trentaine de participants fondit comme glace sur la langue. Seuls deux d'entre eux restèrent jusqu'au bout. Les deux acteurs principaux, qui jouent tous les rôles de la pièce, soutenus par un chœur d'une vingtaine de personnes, représentant ceux qui s'éclipsèrent au fur et à mesure. Deux figures inouïes: Meryem, une jeune femme turque, ne parlant pas le français, mais qui a parfaitement appris son texte et le restitue avec un charisme et une présence sur scène extraordinaires. Et Hamid, venu assister aux répétitions bracelet électronique au pied, et qui n'a fait part aux autres membres du groupe de son statut de prisonnier que le jour où on lui a enlevé son moderne boulet. Évoqué lors du spectacle, je pensais que cet épisode faisait partie de la fiction théâtrale. Mais non. Nous étions en plein dans la réalité.

Cette pièce, qui mêle avec brio le récit de l'atelier et la fiction collectivement inventée, n'est-elle pas une illustration quasi parfaite –

emblématique – du droit à l'épanouissement culturel de tous les citoyens, à commencer par les plus défavorisés, fragilisés, marginalisés? Elle a en effet permis à des personnes n'ayant jamais mis le pied dans un théâtre, non seulement d'assister au spectacle, mais aussi pour certains d'y participer en tant qu'acteurs.

Missing illustre l'importance du dire et nous rappelle que tout ce qui paraît impossible à changer en ce monde peut être exprimé, revisité, transformé, souligne Gennaro Pitisci. Cette quête relève d'un engagement artistique et politique qui traduit notre fascination pour tout ce qui relie les hommes.

Anne-Marie Impe

rédactrice en chef d'Enjeux internationaux

PS: Envie d'assister à la prochaine représentation? brocoli@skynet.be ou 02 539 36 87. Le texte est également devenu livre, grâce à La mesure du possible, une petite maison d'éditions originale et courageuse, qui s'est spécialisée dans la publication de paroles collectives.



Flémalle, le 11 mai 2008, © Jim Sumkay



Liège, le 4 octobre 2008, © Jim Sumkay

Les «Droits de l'Homme» sans les droits de l'homme? 1

Soixante ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée des Nations-Unies, la situation actuelle des droits économiques, sociaux et culturels des personnes les plus démunies de la planète – c'est-à-dire probablement les deux tiers de la population mondiale – doit être examinée à la fois d'un point de vue théorique et pratique. Malgré les proclamations solennelles, sommes-nous assignés à demeurer dans l'ère des «Droits de l'Homme» sans les droits de l'homme? L'ère du «droit à la vie» sans la possibilité matérielle de la vie? du «droit à la dignité» sans les conditions de la dignité? du «droit à la liberté» sans même l'espoir de la liberté?

Au niveau international, le rapport du programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) démontre, chaque année, ce que la distinction entre «droits civils et politiques» et «droits économiques, sociaux et culturels» entraîne comme affaiblissement pour les libertés et les droits fondamentaux des populations les plus pauvres de la planète³. Et il ne s'agit pas seulement d'un affaiblissement de leurs droits économiques, sociaux et culturels, mais d'un affaiblissement de l'ensemble des libertés et des droits fondamentaux de ces populations; c'est-à-dire y compris pour leurs droits civils et politiques. Alors que, depuis près de quarante ans, nous assistons à une certaine généralisation des systèmes de gouvernement appelés «démocraties» dans le monde, plus de deux milliards d'individus vivent avec moins de deux euros par jour. Nous voyons aujourd'hui clairement que la distinction entre «droits civils et politiques» et «droits économiques, sociaux et culturels» – adoptée par les pactes internationaux de décembre 1966 et justifiée de manière bien pensante par la raison économique – reste jusqu'à aujourd'hui sans démonstration positive vérifiable. Comme l'avait déjà montré il y a quinze

ans au niveau fédéral belge, le «Rapport général sur la pauvreté», les conséquences pratiques dommageables de cette distinction théorique sont aujourd'hui effectivement mesurables au niveau des populations les plus pauvres: elles deviennent chaque jour plus nombreuses. Les effets concrets de cette distinction théorique exposent, dans les rues de nos villes, toute leur force discriminatoire, indifférente et inhumaine.

Cette distinction théorique entre deux «générations» de droits ne résiste ni à l'examen *du point de vue de la culture des libertés et des droits fondamentaux de l'être humain*, ni à l'examen sous l'angle de la politique des libertés et des droits fondamentaux, ni à l'examen juridique des libertés et des droits fondamentaux, ni à l'examen de l'exercice effectif des libertés et des droits fondamentaux. De quoi s'agissait-il alors? Au nom du réalisme économique mais aussi du réalisme juridique et sous prétexte d'avancer concrètement, comme pour «bien faire»,... proclamer officiellement les libertés et les droits fondamentaux universels de l'être humain, sans devoir en assumer le prix! C'est-à-dire sans devoir en opérer le choix! Le choix de société. Le choix «humaniste», car l'humanisme comme pratique culturelle, juridique et sociale a un coût économique. Il s'agissait d'éviter de poser les choix économiques et sociaux qu'impliquent nécessairement ces libertés et ces droits fondamentaux pour devenir effectifs et vérifiables au niveau de chaque être humain. Comme toute hiérarchisation des droits de l'homme, la distinction admise par les pactes internationaux de 1966 reste définitivement irrecevable et injustifiable. Nous appelons à la vigilance pour ancrer nos politiques et nos pratiques des droits de l'homme à l'éthique de la Déclaration universelle qui a déclaré ces libertés et ces droits fondamentaux: *universels, inaliénables et indivisibles*.

La distinction théorique entre «droits civils

et politiques» et «droits économiques, sociaux et culturels» ne résiste pas à l'examen *du point de vue de la culture des libertés et des droits fondamentaux de l'être humain*, parce que le «droit à la culture, à l'enseignement et à l'éducation aux libertés et aux droits fondamentaux de l'être humain» est la condition antérieure et nécessaire à l'exercice effectif de toutes les libertés et de tous les droits fondamentaux, et y compris – s'il était souhaitable de les distinguer – des libertés et des droits regroupés arbitrairement sous l'intitulé «civils et politiques». En effet, qu'est-ce que le «droit à la vie» (article 3), pour celui qui ne sait pas ce que c'est que le droit? ni ce que le droit peut avoir comme rapport avec sa vie? Qu'est-ce que «l'interdiction d'être soumis à la torture» (article 5) pour celle ou celui qui ne sait pas lire l'interdiction d'être soumis à la torture? Pour qui ne sait pas évaluer que son état ordinaire est celui de la torture? Qu'est-ce que «ne pas être soumis à un traitement inhumain ou dégradant», pour ceux qui, aujourd'hui de plus en plus nombreux, vivent dans les rues de nos villes? Qu'est-ce que «les libertés et les droits fondamentaux universels de l'être humain» pour ceux qui sont exclus par l'économie? exclus par les systèmes d'assurance sociale? exclus par les systèmes d'aide sociale? ceux qui – de plus en plus nombreux – restent à l'abandon de nos sociétés civilisées comme s'il n'étaient pas, ou plus, des êtres humains à part entière? Comme l'indique le Préambule de la Déclaration universelle, le droit à la culture des droits de l'homme est la première condition des libertés et des droits de l'homme. Et comment pourrait-on alors justifier qu'un droit, qui est reconnu par la Déclaration universelle comme la condition première de toutes les libertés et de tous les droits «opposables» aux États, puisse ne pas être lui-même opposable aux États?

La distinction entre «droits civils et poli-



Huy, le 17 août 2006, © Jim Sumkay



Verviers, Sclessin, le 26 mai 2007, © Jim Sumkay

tiques» et «droits économiques, sociaux et culturels» ne résiste pas à l'examen *du point de vue de la politique des libertés et des droits fondamentaux de l'être humain*, parce qu'avant d'être un «acte politique», la Déclaration universelle des droits de l'homme est un «acte culturel». Parce que les facultés visées par la catégorie des «libertés et droits civils et politiques» sont des facultés culturelles avant d'être des facultés civiles ou politiques. Les capacités de penser, d'exercer sa conscience, de construire une conviction et d'adopter ou de pratiquer éventuellement une religion, ainsi que les facultés de changer de conviction ou de changer de religion (article 18) ne relèvent-elles pas nécessairement des pratiques culturelles avant de relever des pratiques civiles et politiques? Les facultés de s'exprimer et d'exprimer une opinion, de recevoir et de répandre les idées (article 19) ne relèvent-elles pas nécessairement des pratiques culturelles avant de relever des pratiques civiles et politiques? Les facultés de se réunir et de s'associer (article 20) ne relèvent-elles nécessairement des pratiques culturelles avant de relever des pratiques civiles et politiques? Le fait d'aspirer à changer de nationalité (article 15) n'est-il pas nécessairement un choix culturel avant d'être une pratique civile et politique? Si tel était le cas, ne devrions-nous pas reconnaître alors et clairement que la catégorie des «droits civils et politiques» mobilise des facultés et des pratiques culturelles qui sont nécessairement antérieures à leur exercice. Et par conséquent nous pourrions admettre que la catégorie des «droits civils et politiques» ne trouve ni description, ni définition, en dehors des pratiques culturelles qui les justifient. Et comment défendre alors que ces pratiques culturelles – et l'éducation à ces pratiques culturelles et l'enseignement de ces pratiques culturelles – qui caractérisent les droits civils et politiques qui ont été reconnus en 1966 comme

«opposables» aux États, ne soient pas elles-mêmes premièrement opposables aux États?

La distinction entre «droits civils et politiques» et «droits économiques, sociaux et culturels» ne résiste pas à l'examen *du point de vue du droit des libertés et des droits fondamentaux de l'être humain*, parce que l'exercice «des libertés et des droits civils et politiques» est indissociable en droit de l'exercice «des libertés et des droits culturels». De l'un à l'autre: comment penser librement (article 18) sans apprendre (article 26) l'art de penser librement? Comment s'exprimer librement (article 19) sans apprendre (article 26) l'art de s'exprimer librement? Comment s'associer librement (article 20) sans apprendre (article 26) l'art de vivre ensemble librement? De l'autre à l'un: la liberté et les droits de participer à la vie culturelle de la communauté humaine, de jouir des arts (article 27) peuvent-ils être conçus sans circulation (article 13), sans pensée, sans conviction (article 18)? sans expression (article 19)? sans réunion et sans association (article 20)? Mais encore: le «droit civil et politique» à la liberté de pensée ne peut garantir que le droit de manifester sa liberté de pensée dans l'espace civil, or le droit culturel à la liberté de pensée concerne une faculté imaginative beaucoup plus étendue, et qui ne se manifeste pas nécessairement; comment le droit civil pourrait-il garantir les libertés de la pensée, de la conscience, de la religion, sans faire appel au droit à l'épanouissement culturel de la personne humaine, lorsque ces libertés ne sont pas manifestées par exemple dans l'espace public?

La distinction entre «droits civils et politiques» et «droits économiques, sociaux et culturels» ne résiste pas à l'examen *du point de vue de la pratique des libertés et des droits fondamentaux de l'être humain*, parce que l'exercice «des libertés et des droits civils et politiques» égaux (article 7) nécessite l'émancipation – c'est-à-dire

le libre développement de la personnalité – des êtres humains par l'éducation et la culture (article 22). Parce que lorsqu'on est différent en fait (article 2), seul l'enseignement et la culture (article 26) peuvent nous apprendre à vivre égaux en droits (article 7). Faut-il également rappeler que le «droit à la vie» (article 3) nécessite les moyens économiques et sociaux nécessaires à la vie digne (articles 23 et 25). Pourquoi faut-il le rappeler? Pourquoi faut-il rappeler, soixante ans après l'adoption de la Déclaration universelle, que sans les droits économiques, sociaux et culturels, c'est l'ensemble de l'édifice des libertés et des droits de l'être humain qui devient illusoire? Pourquoi faut-il rappeler alors: «y compris les droits civils et politiques»? Pourquoi faut-il rappeler alors: «et d'abord pour les plus pauvres d'entre nous»? Et qu'est-ce que les libertés et les droits fondamentaux de quelques-uns lorsqu'ils s'exercent au détriment de tous les autres? Depuis la nuit des temps, ce régime porte un nom: ...

Roland de Bodt
Chercheur et écrivain

1 Ce texte est issu d'une contribution réalisée par Roland de Bodt et Marie Poncin à la demande de la Faculté de droit de l'UCL, dans le cadre d'un colloque organisé le 18 avril 2008 sur le thème «Les droits culturels et sociaux des plus défavorisés». La version complète, comprenant une partie sur la pratique des droits culturels, est téléchargeable sur le site internet www.cultureetdemocratie.be/fr.

L'ensemble des contributions réalisées dans le cadre de ce colloque feront l'objet d'une publication aux Éditions Bruylants (à paraître).

2 DELRUELLE, Edouard, *L'humanisme inutile et incertain? une critique des droits de l'homme*, Bruxelles (Belgique), Éditions Labor, Collection «Quartier libre», 1999, 94 pages, ISBN: 2.8040.1413.4

3 www.pnud.org



Charleroi, le 7 juin 2008, © Jim Sumhay

La possibilité de goûter

Samedi 6 octobre 2007 – 19h45. Unique représentation de l'opéra Nabucco, de Giuseppe Verdi, au Palais des Beaux-Arts de Charleroi. Dans le grand hall paré de marbre, les jeunes en sweat à capuche côtoient les vieilles dames qui ont revêtu leur plus élégante tenue de soirée. Ceux-ci sont venus en groupe de l'Espace Citoyen Porte Ouest, à Marchienne, ceux-là sous l'impulsion de leur professeur d'histoire de la musique. Beaucoup assistent à un opéra pour la première fois.

La présence de cette foule hétéroclite est déjà pour nous une victoire. Certains ont accepté de franchir les portes d'un lieu qu'ils pensaient ne pas leur être ouvert. Plusieurs ont pris le risque de tester une discipline artistique qu'ils n'ont jamais approchée et qui traîne la réputation de s'adresser « à une élite ». Les mordus s'y sont pris le plus tôt possible pour pouvoir s'installer dans les fauteuils les plus proches de la scène. D'autres ont opté pour la formule la plus économique, moins chère qu'une place de cinéma. Mais tous sont là. Et tous y ont droit. Quels que soient leurs revenus ou leurs origines. Quelle

que soit leur position dans la pyramide sociale.

Car cet opéra qui se joue ce soir, d'une façon ou d'une autre, tous y ont contribué. Comme tous nous contribuons à l'entretien des autoroutes, à l'éclairage public, au fonctionnement des écoles et des forces de police, au traitement des déchets... De la même manière que toutes les rues doivent en principe être illuminées de nuit, nous n'avons pas, en tant qu'opérateur culturel subventionné, à réserver la vibrante envolée du Chœur des esclaves hébreux composée par Verdi à tel ou tel type de public. Même si nous savons pertinemment que, malgré toutes nos tentatives, certains ne viendront jamais à l'opéra et que, parmi ceux qui seront présents, tous n'adhéreront pas au genre.

La culture est un droit. À travers elle, c'est entre autres le droit à la rencontre avec l'autre, au partage des émotions, à l'émerveillement et à l'apport de nouveaux éclairages pour une réflexion sur notre société dont il s'agit. Droit et pas obligation : cette distinction est capitale. Se pose ici la complexe question de l'initiation aux disciplines artistiques en milieu scolaire,

où l'on balance sans cesse entre, d'une part, le fait que sans cette possibilité offerte dans le cadre de l'école, beaucoup ne franchiraient jamais le pas de cette découverte et, d'autre part, le constat que la contrainte engendre parfois le désintérêt, voire l'hostilité. C'est là que la tâche de l'enseignant, chargé d'allumer la curiosité et de donner les clés de compréhension, s'avère particulièrement délicate. Mais fondamentale. C'est là aussi qu'en tant que programmeurs, nous avons la responsabilité de veiller de notre mieux à ne pas décevoir les attentes.

Tout aimer est impossible. Cependant, il nous appartient de mettre en œuvre les moyens pour que chacun ait au moins un jour la possibilité de goûter. Et d'apprécier librement.

Estelle Spoto

Attachée de communication,
PBA+Eden, Charleroi

Un thé sucré

Je trempe le droit à l'épanouissement culturel dans mon thé et il en sort deux souvenirs : le premier et le dernier (jusqu'à la semaine prochaine) de mes souvenirs en théâtre jeune public.

Souvenir I^{er} où la survie d'un enfant de sept ans tient à un fil, théâtral.

Note de l'auteur : Monologue en phrases courtes à l'effet quelque peu pathétique. Les scènes précédentes vécues par le héros sans nom auraient été écrites sur le mode de la tragédie, si elles avaient été écrites.

Fond sonore : tout ce que l'imaginaire du lecteur désire sauf des pleurs de femmes, des sanglots d'enfants, des rires humains, des bruits de récréation, l'aboïement d'un chien.

Cali Kroonen – Je ne me souviens plus de son nom, ni de ceux de son grand frère et de sa grande sœur. Je le regrette. Dans mon oreille, ces trois noms se ressemblaient, c'était des noms courants au Montenegro. Il a débarqué avec frère et sœur quelques semaines après le début de l'atelier. Visage sans lumière. Tout de suite, il y a eu la rage de jouer sur scène. Prendre son petit corps comme un jouet, s'amuser avec les sons de sa voix, il jubilait. Il parlait peu le français et avait un défaut de prononciation. Son jeu était singulier, entre le mime et le borborygme. Les trois enfants se sont peu à peu transformés en assoiffés de théâtre. Le grand mettait en scène, la deuxième inventait les scénarios, le troisième jouait. Ils répétaient quotidiennement chez l'oncle qui les avait recueillis et présentaient le résultat de leurs recherches chaque lundi. Quelques semaines plus tard, il y a eu la première

fois au théâtre, un spectacle jeune public que toutes les classes de l'école sont allées voir. Son visage en fête à la sortie : premier souvenir.

Quelques cuillères de sucre.

Une autre gorgée de thé.

Souvenir Dernier où la naissance à soi d'un adolescent passe par la différence culturelle, où l'ampleur d'un auteur, l'identité d'un homme, prend ses racines dans l'affirmation de cette différence, où il est préférable de laisser la parole à cet auteur.

Sur la scène, des comédiens professionnels lisent des textes dramatiques dans le cadre d'une rencontre franco-belgo-qubécoise sur le théâtre pour ados. Dans la salle, les auteurs de ces textes et quelques classes d'adolescents. Questions et réponses des uns vers les autres et vice-versa.

Fond sonore : silence. Les adolescents ne sont pas les bêtes bizarres et biscornues inventées par nos peurs, ils ont la capacité d'écouter.

Philippe Dorin – Si j'ai aimé le théâtre à ce moment-là, c'était pour me distinguer de la plupart des autres, qui ne l'aimaient pas. Le théâtre m'a permis d'échapper aux autres. J'avais enfin trouvé une place dans ce monde. Pourtant, il y avait là quelque chose de si différent de moi, si loin de mes origines paysannes. Aujourd'hui encore, quand j'écris du théâtre, je ne sais pas trop comment m'y prendre. Mais c'est ça encore qui me distingue.

Le théâtre, bien qu'il s'adresse à tous, il y en a peu qui l'aime. Aimer le théâtre, c'est ne pas être comme les autres. Si j'ai envie de faire aimer le théâtre aux mêmes adolescents d'hier qui s'en fichaient pas mal, c'est pour leur dire : ne soyez

pas comme tout le monde, aimez ce que peu de gens aiment. Ce n'est pas la peine de bien savoir comment y faire, dans le lot, il y en aura bien quelques-uns.¹

Entre ce premier et ce dernier souvenir, des dizaines d'autres, faits d'enfants de 1 an à..., entre valorisation, reconnaissance et ouverture, loin de toute « frilosité », qui tissent mon propre épanouissement culturel et artistique.

Encore un peu de sucre ?

Cali Kroonen

Chargée des Publications à la Chambre de Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ), formatrice pour le Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse institutionnelle, membre du Groupe TOC

¹ in *Fenouil*, la feuille d'Aneth n°25 (www.aneth.net)



Liège, le 28 mai 2006, © Jim Sumky

La résistance de l'immatériel

Le droit à l'épanouissement culturel n'est pas une chose à souhaiter ou à demander : c'est une responsabilité collective qu'il faut prendre. Notre obligation en tant qu'opérateur culturel est de mettre ce droit en action et de l'incarner à travers les projets que nous développons¹. Ce droit suppose que la culture soit accessible à tous. Cette disposition vise à créer une société s'articulant autour d'un système de valeurs pluralistes et dans laquelle toutes les activités culturelles puissent être déployées librement. L'art, en effet, n'est pas une valeur universelle mais un engagement, qui suscite débat. Les choix déterminent des solidarités. Ils se positionnent comme moyens de résistance.

Aucune recette toute faite ne préexiste pour les opérateurs que nous sommes, car c'est à chacun de trouver son chemin en tenant compte du lieu à partir duquel il opère et du public auquel il s'adresse. Il faut constamment s'interroger sur la méthode à adopter, sur les outils à mettre en place pour (re)construire un espace d'échanges qui fasse sens, qui motive les gens à s'interroger à travers les questions fondamentales. Nous vi-

vons tous les jours, dans notre chair de citoyen anonyme, les carences, les déficits de compréhension entre les individus, les générations, les peuples et les époques. Le langage commun, le constat des experts, les structures institutionnelles, l'art de la communication, les masses médias n'abordent notre travail d'homme, notre humanité qu'en surface. Nous n'incarbons pas en nombre suffisant les enjeux majeurs qui se présentent à nous ici et maintenant. Nous n'arrêtons pas d'entendre parler de l'environnement, des flux migratoires, des inégalités sordides. Tous ces sujets doivent passer par la moulture subtile et profonde des individus, par une (in)formation régulière et répétée de la naissance jusqu'à la mort.

Indépendamment de nos tentatives artistiques et culturelles quotidiennes, tous ces sujets doivent être exprimés, développés par les canaux qui mobilisent les gens : la télévision, une finale de coupe du monde, un film ou un livre passionnant. De l'école maternelle à la maison de repos, il doit exister un débat symbolique dansé, peint, filmé, photographié, sculpté, bâti,

cuisiné, chanté, joué, pour aborder tout ce qui s'est dérobé à notre raison. Pour que la nappe phréatique de notre humanité reçoive quotidiennement, en profondeur, d'autres moyens d'être informés de « qui nous sommes » et de « ce que nous sommes ensemble ».

Dorothee Luczak

fondatrice de la *Biennale internationale de la Photographie et des Arts visuels de Liège* et responsable de projets culturels pour les Ateliers d'Art contemporain

Werner Moron

artiste et paracommand'art

1 Nos prochaines actions se développeront dans l'espace urbain, endroit de la diversité par excellence. Nous proposons un dispositif impliquant le citoyen. Celui-ci devient alors émetteur de sens par la production de textes et de photographies. *ArtStations* est un projet d'animations et de créations artistiques lié aux espaces et aux transports publics (essentiellement dans les trains et gares de Belgique). Dès décembre 2008 consultez le site : www.lesaac.net

Les lanternes

Au départ, je suis plutôt un type serein. Je trace mon sillon et je dresse mon mur : je fais de mon mieux, j'écris des livres, un par un, sans me tracasser de savoir si je suis dans l'air du temps, sans populisme ni séduction, avec le désir d'accomplir une bonne besogne.

Je n'écris pas pour moi, ni pour mon lecteur. Sincèrement, l'essentiel n'est pas là, le centre de gravité se trouve ailleurs :

j'écris pour mes romans, pour qu'ils soient au monde et construisent une œuvre, à la surface de la Terre.

Mes romans existent, j'en ai publié vingt-sept, vingt-huit, ça va continuer. Je ne gagne pas de l'or en lingots, je n'atteins pas les tirages d'Amélie Nothomb, mais ce n'est pas très important. J'arrive à tenir ma ligne, à dresser mon mur. Au départ, oui, je suis un type serein.

À l'arrivée, c'est moins simple. Il arrive toujours un moment pour se poser trente-huit questions sur la trajectoire qu'on dessine : mes éditeurs publient mes romans mais, au-delà, est-ce qu'ils leur consacrent de l'énergie, est-ce qu'ils les aident à vivre ? Est-ce qu'ils sont proactifs, cherchent des possibilités de traductions, de publication à l'étranger ? Est-ce que les attachées de presse sont sur la balle ? Est-ce que les diffuseurs atteignent les petites villes de France ? Est-ce que les chiffres de vente, parfaitement vérifiables, sont corrects ?

C'est inévitable, ce genre de questions, quand on est fier de ses livres, et qu'on a envie de les voir se répandre. Une prétention acceptable : mes romans ne sont pas rien, pas anodins, ils allument des lanternes quelque part, auprès des gens qui les lisent, ou en eux.

L'épanouissement culturel, ça doit être quelque chose comme ça : ces lanternes qu'on crée, qui s'allument, et qui circulent. Un créateur, c'est légitime, quand il met au monde un opéra, une série de toiles peintes, un roman, espère que ça se répande, sourdement, au-devant d'un nombre grandissant de personnes. Question d'ego sans doute, et de royalties, mais pas seulement : il y a de la sincérité là-dessous. Et c'est ce qui me rend serein à nouveau quand je regarde le parcours. J'écris des romans : à eux, ensuite, de faire leur travail.

Je compte beaucoup sur l'énergie naturelle des choses : si un roman est fort, sincère, et se tient droit, et s'il est assez déroutant, lumineux, singulier, je ne me tracasse pas, il fera sa route. Et s'il lui faut quarante ans pour quitter le désert, qu'il prenne ses quarante années.

Ainsi, je balance entre la sérénité et des aspirations plus ambitieuses pour mes livres. Et je me dis parfois, bon sang, que c'est agréable et précieux de toucher les gens ! Plein de gens ! Et

que les joueurs de foot, les petits chanteurs de la Star Academy, les acteurs pornos ont de la chance : ils atteignent tant d'hommes et de femmes que mes romans n'atteignent pas.

Joueur de foot, j'ai passé l'âge. Chanteur télé, je n'ai pas la vocation. Acteur porno ? Ou juste modèle nu, pour des photographes collectionneurs d'érotisme ! J'irais poser dans des cités sociales à Senefte, des barres d'immeubles à Seraing, des appartements à Molenbeek, je verrais du monde, j'apporterais mes lanternes en me dénudant devant l'objectif d'un appareil numérique...

Je serais l'épanouissement culturel à domicile, une espèce de « centre d'expression et de créativité » à moi tout seul, plein de surprises et de tremblements ! J'y trouverais du sens. Je caresse l'idée, puis je regarde mes romans. L'un n'empêche pas l'autre. Je souris. Avec sérénité.

Xavier Deutsch

Écrivain



Liège, le 15 août 2008, © Jim Sumyak



Liège, le 15 août 2008, © Jim Sumyak

Qui lira Le Clézio cette année?

Je voudrais commencer cette réflexion par une petite expérience personnelle vécue dans la foulée de l'attribution du prix Nobel de littérature à J.M.G. Le Clézio. À peine la nouvelle connue, je me suis souvenu avoir essayé de lire, il y a une vingtaine d'années, son roman *Désert*. Sans succès. Le livre m'était tombé des mains, comme on dit joliment. Mais voilà, tout auréolé de son Nobel, Le Clézio me faisait un nouvel appel du pied. Je me lançai dans une deuxième tentative avec *Désert*. Hélas, après une trentaine de pages, je me suis... endormi. Interloqué par mon indifférence, je la partageai autour de moi jusqu'à ce qu'une collègue me recommande me prête un autre de ses romans, *Poisson d'or*. Et là, surprise et contraste, ce livre m'a littéralement captivé, j'ai partagé les soubresauts de l'existence de son personnage principal, la petite Africaine Laïla. À un point tel qu'elle prenait une présence presque palpable dans mon quotidien. Aujourd'hui, je suis allé acheter le premier des livres de Le Clézio, *Le procès-verbal*, histoire de découvrir comment cet écrivain a débuté.

De bons et de mauvais livres

Cette expérience, somme toute banale, posait néanmoins la question du bon livre et du rapport que l'on peut avoir avec ce livre. On sait combien certains critiques littéraires ont pu se tromper par le passé sur des ouvrages devenus depuis des classiques? On connaît ces exemples de manuscrits qui sont passés entre les mains de dizaines d'éditeurs, parfois abandonnés dans un tiroir, pour tout à coup retenir l'attention d'une maison et survoler les ventes grâce au bouche-à-oreille.

Or, durant cette même période de rentrée littéraire et d'attributions de prix, Nobel et autres, j'ai eu l'occasion d'animer des soirées de débats participatifs, les Jeudis du Livre, organisés à Liège, Namur, Bruxelles, Charleroi et Marche par la Ligue des Familles. Cette association, consciente de l'enjeu que représente la culture dans la vie des parents, dans leur souci d'aider leurs enfants à grandir de la manière la plus épanouissante, voulait réinterroger ses activités en matière de littérature pour la jeunesse et, au delà, la question de l'accès à la culture pour les jeunes, donc pour les familles. On connaît ces activités, comme le Prix Versele, dont les livres sélectionnés sont primés par un vaste jury de jeunes lecteurs, le prix Farniente qui s'adresse davantage à des adolescents et labellise pour sa part des romans jeunesse, l'action Lis-nous une histoire dont les animateurs, surtout des animatrices, se rendent dans les écoles et d'autres lieux pour des séances de lecture vivante, ou encore les Coins lecture aménagés dans les consultations de l'ONE pour partager le plaisir de lire avec... les bébés, mais aussi et peut-être surtout avec leurs parents qui découvrent, voire redécouvrent à cette occasion la joie de lire. Autour de la table également, des représentants d'autres associations comme les asbl Saparlipapote, Contalyre, À vrai dire, la Maison du Conte, Le Maître Mot, etc.

Un rapport personnel et intime

Beaucoup de choses ont été dites, et avec passion, sur les qualités d'un bon livre: l'importance de l'histoire, bien sûr; la qualité esthétique de l'illustration; l'originalité du point de vue; l'apport particulier à l'histoire de l'humanité; l'écriture; etc. Mais un élément est revenu de façon déterminante pour établir la valeur attribuée à un livre, à savoir le rapport personnel, intime que ce livre crée avec le lecteur. Critère éminemment subjectif, qui va au-delà des qualités objectives propres à un texte. Un livre qui vous transporte, qui vous transforme procède d'une alchimie qui lui donne de la valeur. Ce qui signifie également que chaque lecteur réécrit à sa façon le livre qu'il lit. Au-delà de cette relation intime au livre, qui fait de la lecture une activité essentiellement solitaire, est également apparue au cours de ces soirées, à travers les témoignages de ces animateurs-ambassadeurs d'histoires, l'importance de la relation créée autour du livre. Elle apparaît notamment dans la petite enfance autour de ce moment quasi ritualisé de la lecture au lit, avant de s'endormir. Elle se prolonge lors d'activités de lecture vivante. Relation qui est d'ailleurs bien souvent intergénérationnelle, puisqu'elle se passe bien souvent entre des grands-parents et des petits-enfants. Ce qui nous amène à une autre des dimensions du livre, celle qui permet la transmission d'un monde à un autre, dans le temps comme dans l'espace. Le livre est transmis par quelqu'un, il ne tombe pas du ciel. Et le livre transmet quelque chose.

Créer le dédicé

La crise de la lecture, si elle existe, tient aussi à la sacralisation dont bénéficie parfois encore le livre. Même si la lecture commence parfois là où on ne l'attend pas: avec des documentaires, des

livres de recettes de cuisine, des mangas, des revues, Internet de plus en plus aujourd'hui, etc. Pour beaucoup, le livre est loin d'être un objet familier. Les bibliothèques représentent pour certains des temples dont ils ne partagent pas les codes culturels. Dans certaines familles, le livre reste un grand absent. Certes, la lecture est une activité exigeante, elle demande du temps, elle préfère le silence, elle requiert de la tranquillité. Toutes choses devenues un luxe dans les familles. La lecture suppose un effort. Contrairement aux apparences, il n'y a pas de passivité dans la lecture. Et avant de connaître le nirvana de la lecture, ce concept de lecture-plaisir qui a fait florès depuis les années '70, il faut parfois recréer les conditions nécessaires pour que s'opère le dédicé: celui qui fera d'un non-lecteur un lecteur. Combien d'adultes ne disent-ils pas aux animateurs que nous avons rencontrés qu'ils avaient retrouvé le plaisir de la lecture, sous-entendant qu'ils l'avaient perdu. D'où la nécessité de développer des bastions de résistance face aux tumultes du monde, de créer et développer des lieux de réconciliation avec le livre, de multiplier les espaces de convivialité autour de la lecture. Tout ceci existe d'ailleurs déjà. Pensons à des manifestations comme la Fureur de lire en automne, la Foire du livre à la fin de l'hiver, Je lis dans ma commune au printemps. Et bien d'autres encore disséminées autour de nous, qui rendent le livre vivant, lui donnent une présence dans la société, l'inscrivent au cœur d'une rencontre. Peut-être les uns et les autres ne liront-ils pas Le Clézio cette année, mais au moins liront-ils.

Michel Torrekens
Nouvelliste et journaliste



Blaton, le 26 avril 2008, © Jim Sumky

Épanouissement culturel, entre bien de consommation et valeur

Dans le contexte actuel de dépression financière mondiale, certains osent affirmer que cette crise aura de profondes conséquences sur le comportement des citoyens de notre société occidentale. Que l'effondrement du paradigme capitaliste basé sur le crédit va fortement réduire les envies, les désirs, les possibilités de consommation. Que l'épanouissement personnel par l'acquisition de biens matériels pourrait être cantonnée au passé, du moins pour une grande catégorie de la population, et qu'il faudrait voir dans cette crise l'opportunité de créer un monde meilleur.

Sans entrer dans ce débat et en mettant de côté les prévisions trop idéalistes, il apparaît surtout que cette situation instable nous offre l'occasion de faire progresser le concept d'épanouissement culturel – et donc d'épanouissement personnel et collectif – autrement que par l'investissement dans des biens et services immédiats.

Aujourd'hui, l'épanouissement culturel est régulièrement assimilé à une consommation d'activités artistiques et culturelles: la notion de participation culturelle se résume souvent à assister à un spectacle de théâtre ou à faire la visite d'une exposition d'art contemporain. Sans remettre en cause la nécessité de produire pareilles

activités, il est légitime de s'interroger sur l'impact réel qu'elles ont sur les populations généralement visées par les mesures encourageant l'épanouissement culturel. Les non-publics sont-ils conscients des apports de l'art et de la culture? Que signifie l'épanouissement culturel pour ces personnes dites «fragilisées»? Comment persuader les personnes qui connaissent peu, voire pas du tout, l'offre artistique et culturelle de leur ville ou de leur région de l'effet bénéfique de l'art et de la culture sur leur développement personnel, social et affectif?

Il est évident que la non participation des publics à l'offre culturelle et artistique n'est pas cantonnée aux personnes socialement et économiquement démunies. Ces questions se posent même de manière plus accrue pour les publics dits «moyens». Les principales barrières à l'épanouissement culturel et artistique ne peuvent être simplement réduites aux difficultés financières ou économiques de certains mais plutôt au fait que, aujourd'hui, l'activité culturelle et artistique est indubitablement liée à la société des loisirs et à la jouissance immédiate.

Alors que proposer? La réponse est simple: éduquer, sensibiliser et éveiller l'intérêt de tous les êtres humains de cette planète à la dimension

citoyenne et magique de l'art et de la culture. Tous nous avons droit à une offre artistique et culturelle de qualité qui nous divertisse, nous informe, nous interroge sur le monde et contribue à notre épanouissement individuel et collectif. L'épanouissement culturel et artistique ne peut être défendu que comme une valeur, un horizon à atteindre pour tous.

Un public, quel qu'il soit, ne peut s'épanouir culturellement que lorsque sa participation à une activité culturelle s'inscrit dans un contexte d'intérêt, de volonté, de réflexion et de découverte qui dépasse l'activité proprement dite. L'activité artistique et culturelle est un outil qui contribue à l'épanouissement personnel et non une fin en soi. Savoir qu'il existe de nombreuses possibilités de s'éduquer, de se sensibiliser, de découvrir de nouveaux horizons et que cela peut avoir une incidence positive sur son propre parcours personnel doit devenir un droit effectif pour tous les citoyens.

Lamia Mechbal

Membre de l'Assemblée Générale de Culture et Démocratie

Vous avez dit «démocratisation»?

Si, dans notre monde libéral, deux termes n'ont rien à faire ensemble, ce sont bien les termes «art» et «démocratie»... sauf à revenir à la notion antique de démocratie qui faisait rimer citoyens avec élite. Les résultats de l'enquête menée auprès des publics des arts de la scène à Bruxelles en 2006 démontraient de manière écrasante que 80% des spectateurs des arts de la scène étaient titulaires d'un diplôme d'études supérieures. On peut sans risque extrapoler ces résultats à la fréquentation d'autres lieux artistiques.

L'accès à l'art sous toutes ses formes est l'apanage de ceux qui «sont tombés dedans quand ils étaient petits», ceux que Pierre Bourdieu appelait «les héritiers». Les maisons de spectacle, lieux d'exposition, salles de concert, bibliothèques peuvent parfaitement fonctionner sans toucher d'autres catégories de population que celles qui constituent leur public habituel. Ouvrir à d'autres catégories sociales n'a rien de vital.

Sauf à se placer à un niveau éthique et politique et à estimer que programmer un spectacle, une exposition, proposer des livres implique aussi tenter de ne pas fonctionner en cercle fermé et d'amener d'autres personnes que le public «habituel» à découvrir les différentes propositions culturelles. C'est là que le lien entre art et politique, entre esthétique et citoyenneté, se noue inextricablement: fonctionner «entre soi» sans se poser de questions, est-ce «tenable» dans une société qui se prétend démocratique?

Encore faut-il que les moyens trouvés pour

remédier à ce problème ne s'apparentent pas à l'attitude des dames de la bonne société qui visitaient leurs pauvres au 19^e siècle en leur apportant les secours de la religion. Ainsi, à mon sens, est-ce un peu ce qui se fait au niveau théâtral quand on propose à la population d'un quartier de créer un spectacle écrit à partir du vécu de chacun (des textes souvent réécrits par des professionnels, il ne faut rien exagérer!).

Comme si d'office on estimait que la question n'était pas de rendre les spectacles programmés accessibles mais qu'il fallait une programmation spécifique pour «ces» catégories de public et que la question de la démocratisation de la culture serait ainsi réglée. Or, à mon sens, il est vital de réfléchir à la manière de permettre aux exclus de la culture de se l'approprier.

Ne pas se pencher sur ces questions dans le monde libéral où évolue un Nicolas Sarkozy qui, au niveau de l'enseignement, décrète qu'il faut supprimer du programme tout ce qui est inutile, par exemple l'étude de romans au profit de ce qui permet d'être performant au niveau des entreprises, c'est faire le lit de la barbarie. Si l'on estime que la culture est ce qui fait lien, donne du sens et accès à la pensée, ce qui permet de réfléchir et donc d'être un humain au sens plein du terme, alors il y a urgence dans un univers où la dictature de l'audimat vise à asservir la population, à transformer chacun en consommateur «heureux» et béat. Il faut se pencher sur la façon dont ceux qui se posent la question de la démocratisation de l'accès à la culture tentent d'y répondre. On trouve des réponses d'ordre maté-

riel (aménagements tarifaires), d'ordre socio-culturels (organisation d'ateliers, slam, hip-hop), des programmations particulières (spectacles africains, spectacles anti-racistes, etc.) mais peu d'initiatives visant à permettre l'appropriation des œuvres (comme le travail du Mac's vis-à-vis des habitants de la région), ce que l'on appelle la médiation.

Le travail de médiation est pourtant, avec le travail de réflexion sur ces questions, essentiel si l'on veut lier les mots «art» «culture» et démocratie. Il vise à créer des passerelles entre les œuvres proposées et les catégories sociales culturellement défavorisées. Le «comment» est à construire en travaillant à partir d'expériences de médiation réussies (notamment dans d'autres pays). Il doit s'articuler avec un travail au niveau de l'enseignement où le domaine culturel a de moins en moins d'espace dans les programmes de formation des jeunes.

Un enfant fréquentant une école d'enseignement spécial m'a raconté qu'il avait visité La Monnaie, avec sa classe. Il m'a parlé des coulisses, du grand lustre qui pèse autant, de la manière dont on s'y prend pour le nettoyer, etc. À aucun moment de la visite, on ne lui a fait écouter de la musique. Peut-être les enfants n'en avaient pas semblé dignes... Belle métaphore de la situation actuelle.

Nancy Guilmain

Metteur en scène et sociologue

Les voisins d'abord! ou la face cachée de Wiels

L'ouverture du centre d'art contemporain Wiels à Forest, a redonné vie au bâtiment principal des anciennes brasseries Wielemans. Ce paquebot de verre et de béton est devenu «Kunsthalle – Centre pour artistes-en-résidence et Centre d'éducation et de médiations artistiques».

Au cœur d'un quartier populaire, douloureusement touché par le chômage, le Wiels accueille des visiteurs venus du monde entier. Le projet ne peut toutefois réussir qu'en conjuguant ce rayonnement international avec un ancrage local fort. Mais comment impliquer les habitants? Comment éviter qu'ils s'excluent d'emblée d'un monde de l'art intimidant et apparemment si éloigné de leurs préoccupations quotidiennes?

Offrir aux jeunes (18-25 ans) de participer concrètement à l'aventure fut la première piste explorée. Ainsi, depuis l'ouverture, Ahmed, Hossama, Ayoub et les autres tiennent la caisse et accueillent les visiteurs. Ils assurent aussi le gardiennage des œuvres: un vrai défi pour le Wiels chargé de maintenir l'équilibre délicat entre un souci d'insertion socioprofessionnelle et la protection des œuvres exposées. Ces responsabilités sont valorisantes pour ces jeunes amenés à découvrir «de l'intérieur» le fonctionnement d'un centre d'art, à s'approprier un bâtiment à la fois familier et imposant.

Parallèlement, des rencontres – entre autres avec les gardiens du Palais des Beaux-Arts – ou des formations en néerlandais ont été organisées. Certains jeunes ont assisté les artistes lors des stages pour enfants... Puissent toutes ces expériences leur garantir un avenir professionnel moins incertain.

La seule rencontre avec des visiteurs de tous pays contribue à élargir l'horizon quotidien de ces jeunes. Une opportunité essentielle dans un environnement menacé par le repli communautaire. Ils ont aussi côtoyé les étudiants de l'école de danse internationale PARTS dont ils ignoraient l'existence bien qu'elle soit située à quelques centaines de mètres de chez eux. Certains mondes ne se rencontrent pas...

Construire des collaborations innovantes avec le tissu associatif est une autre façon de sensibiliser les voisins. Dans ce contexte et en partenariat avec La Maison des Femmes, un groupe de femmes d'origine marocaine participe chaque semaine à un atelier artistique proposé au Wiels par la plasticienne Lucile Bertrand¹. Bien plus qu'une découverte de leur potentiel créatif, cette rencontre revient pour les femmes à entrer dans un autre monde! Libérer la parole, construire la confiance en soi, améliorer le regard qu'elles portent sur leur propre quartier...

sont parmi les objectifs de ces ateliers, dont le résultat sera présenté au Wiels au mois de juin: quelle fierté pour elles d'exposer dans ce bâtiment qui les intimidait tant.

«Camping Wiels»² est une autre expérience actuellement en cours avec les enfants de l'école n°9 voisine. Durant 3 mois, l'artiste David de Tscherner a accompagné une classe et travaillé avec les enfants autour de l'habitat. Quels sont les différents types de logements dans le monde, qu'est-ce que le nomadisme? Comment vivent les sans-abris, etc. Le 15 décembre 2008, à l'issue des ateliers, les élèves et l'artiste construiront une «cabane» dans la salle des cuves pour passer la nuit au Wiels! Visite de l'exposition, ateliers, performances de danse, livres d'artistes... c'est une véritable plongée dans l'univers de la création actuelle qui leur sera concoctée. À l'issue de cette aventure, gageons que le Wiels ne sera plus un mystère pour eux, et l'art contemporain... finalement pas si difficile.

Frédérique Versaen
Éducation et Médiation-Wiels
www.wiels.org

¹ <http://www.lucilebertrand.com>

² organisé en partenariat avec MUS-E Belgium: <http://www.mus-e.be>

Soyons tous des «Cracs»!

Il est certes utile d'affirmer que l'épanouissement culturel et social est un droit fondamental comme un autre. Et il est également essentiel de brandir l'article 23§5 qui prône cet épanouissement. Il est, enfin, nécessaire que les acteurs culturels mettent tout en œuvre pour faire de cet article de la constitution belge une réalité au sein de leurs institutions.

Hélas, pour moi, l'heure est au pessimisme. La crise financière qui touche notre pays et le monde met en évidence les limites d'une société où les valeurs économiques priment sur les valeurs sociales. Dans l'actualité récente, l'exemple le plus marquant est l'injection par les États de milliards dans le système bancaire défaillant alors qu'il suffirait de 3 milliards par an pour soigner les 19 millions d'enfants les plus gravement touchés par la malnutrition¹. De plus, ne faisant pas partie de ceux qui y voient la promesse d'un monde meilleur, je ne participe pas à

l'euphorie générale suscitée par l'élection de Barack Obama!

Si le droit à la culture est un droit fondamental au même titre que le droit à la santé ou le droit au travail, il faut malheureusement constater qu'il est, comme les autres, souvent bafoué. Bien sûr, on ne peut condamner sans prendre en compte l'ensemble des composantes économiques et sociales inhérentes à notre système de société et, forts de ce constat, on ne peut qu'encourager les initiatives visant à combattre, autant que faire se peut, les inégalités sociales. Le défi est de taille, mais ne vaut-il pas mieux s'y atteler plutôt que de discuter des situations moins heureuses?

Tout acte visant à dépasser l'uniformisation culturelle ne doit-il pas être encouragé, en particulier celui qui s'attelle à toucher, au-delà des initiés, un très large public? Est-il utopique d'envisager la culture comme une infinité de fenêtres ouvertes sur le monde? Certes, non! Je mentionnerai ici – je le connais bien – le travail pédagogique du B.P.S.22, espace de création contemporaine de la Province de Hainaut, à Charleroi. L'important volet d'animations mis en place depuis quelques années accueille gratuitement, en moyenne, 3.000 visiteurs à chaque exposition. Il s'agit d'un public associatif et scolaire qui s'étend des écoles maternelles aux écoles supérieures et qui est ainsi sensibilisé à la culture contemporaine par le biais de visites guidées et d'ateliers d'arts plastiques adaptés à chaque groupe. Pour le B.P.S.22, qui affirme que la culture est un outil de compréhension du

monde, l'ambition est notamment de contribuer à l'essor de «CRACS» (Citoyens Responsables Actifs, Critiques et Solidaires) en veillant à rendre les expositions accessibles à tous par des tarifs démocratiques et préférentiels. J'évoquerai également le souci constant de ne pas confronter sans préambule le public individuel à l'art contemporain! L'intermédiaire d'un guide du visiteur apporte en effet des clefs de lecture qui permettent de comprendre ce qui est exposé, sans être obligé d'adhérer...

Dans une société qui se veut démocratique, il est essentiel de soutenir toute initiative visant à rendre tangible l'épanouissement culturel pour tous.

Nancy Casielles
Attachée scientifique au B.P.S.22

¹ Clavreul Laetitia, «Des moyens, mais pas pour la faim», in: *Le Monde*, 13.10.2008.



Liège, le 11 octobre 2008, © Jim Sumkay



Mots et phrases, © Jim Sumkay

Le Diversity Crew (DC) • Témoins créatifs de la discrimination

Sentir/Penser l'intensité La question des droits culturels doit à mon sens être redistribuée dans le champ des pratiques. Il s'agit de voir comment ils peuvent promouvoir de nouvelles résistances micro politiques et par là de nouvelles subalternités. Cela permettra aussi de s'interroger sur l'émergence de nouveaux « undergrounds », de circuits parallèles, de nouveaux lieux de dissidence. Le Diversity Crew¹ se veut l'occasion de produire des intensités intellectuelles et émotionnelles, de valoriser un droit culturel libéré des grandes institutions du sens – la vérité, la justice, le pouvoir. Il s'agit de s'ouvrir aux identités multiples et à leurs capacités d'énonciation par l'acquisition de nouveaux témoignages et textes, récits du quotidien des personnes discriminées. Ceci en évitant une victimisation et en soutenant des actions positives « tirées au langage des couleurs » (Deleuze).

Un des objectifs du DC est aussi de réfléchir ensemble à comment dépasser le moralisme ambiant pour penser de nouvelles formes de pratiques sociales en privilégiant les croisements entre des modes de subjectivation différents (être gay, être lesbienne, être musulmane, être transgenre, être femme et âgée, être black et handicapé, être humain...).

Personal is political Ce sont les intensités de ces désirs qui identifient le devenir « minoritaire » des membres du DC. Les actions tenues à Berlin, Lisbonne, Bruxelles et Drama (Macédoine – Grèce) ont été l'occasion d'une prise de parole sociale, d'une action collective qui souhaitait articuler vision du monde et action dans le monde. Les témoignages présentés veulent affir-

mer des modes d'existence dans les différents champs culturels de notre société. Leurs différences sont l'occasion de montrer des alliances possibles entre groupes communautaires qui veulent ici, par la volonté individuelle et indépendante de leur membre, parler de conditions de changement, faire valeur commune.

Le Diversity Crew a été incarné, entre autres, en Belgique par le projet Teen Quest: rencontres dans 15 écoles entre des personnes primo-arrivantes et des adolescents. Logique de témoignages et d'activités entre des publics qui ne seraient pas spontanément rencontrés afin de (se) créer ensemble de nouvelles pratiques sociales et culturelles, d'inventer un nous différent.²

Le DC permet d'enrichir une conception du champ culturel par la reconnaissance des enjeux politiques des différentes cultures que génèrent par exemple l'identité sexuelle, la spiritualité... Il tire sa force de ces identités multiples composées des diversités culturelles libres et indépendantes qui empêchent une réification, qu'une structure totalisante lui dérobe l'énonciation et l'objective en son nom. « Nothing about us without us » est un des principes de son fonctionnement. C'est la solidarité entre ses membres qui constitue un mode de résistance, une pratique nomade qui promeut des actions positives, des énergies décentrées et intenses.

La question de la différence Inventer des alternatives, entendre et agir pour les flux du désir et de l'intensité, développer des outils pour une critique sociale effective. Société qui intégrera de plus en plus dans ses enjeux la question des

différences sexuelles, ethniques, religieuses, culturelles, toujours changeantes, mobiles, disponibles à tous les usages et à tous les croisements. Cette question de la différence est centrale car elle est le lieu de croisements, une manière d'articuler combats sociaux et micro politique du quotidien, de brancher les idéaux abstraits aux problèmes concrets du corps et du quotidien.

Didier Van der Meer
coordinateur de l'asbl Le Monde des Possibles, Centre de formation pour personnes primo-arrivantes

1 <http://www.diversitycrew.eu>
2 http://www.possibles.org/rubrique.php?id_rubrique=13
<http://www.cifen.ulg.ac.be/puzzle/20/puzzle20.pdf>



Culture et Démocratie Depuis 1993, Culture et Démocratie rassemble des artistes et opérateurs sociaux afin de promouvoir la culture comme valeur démocratique. Médiatrice et relais entre les secteurs culturels et associatifs, elle encourage la participation de tous à la vie culturelle.

Fondateur Bernard Focroulle
Président Georges Vercheval
Coordinatrice Marie Poncin
Collaborateur Baptiste De Reymaeker
Adresse rue de la Concorde 60, 1050 Bruxelles
tél 02 502 12 15 fax 02 512 69 11
cultureetdemocratie@scarlet.be
Site web www.cultureetdemocratie.be/fr

Devenez Membre! Merci à tous les membres, anciens et nouveaux. Votre soutien est essentiel. Notre réseau et nos activités ne peuvent exister et se développer que grâce à vous. Les membres reçoivent le journal, la Lettre électronique mensuelle, et sont invités aux différentes activités. Les montants des cotisations annuelles, à verser au compte Fortis 001-3185141-28, s'élèvent à:

- > cotisation individuelle > 15 EUR
- > affiliation d'une association ou entreprise, selon ses entrées financières,
- jusqu'à 125.000 EUR > 25 EUR
- jusqu'à 250.000 EUR > 125 EUR
- jusqu'à 1.250.000 EUR > 250 EUR
- jusqu'à 5.000.000 EUR > 500 EUR
- au-delà de 5.000.000 EUR > 1.250 EUR

Ont collaboré à ce numéro Paul Auster, Joëlle Baumerder, Nancy Casielles, Roland de Bodt, Baptiste De Reymaeker, Xavier Deutsch, Claude Fafchamps, Jacques Fierens, Nancy Guilmain, Anne-Marie Impe, Cali Kroonen, Caroline Lamarche, Dorotheë Luczak, Lamia Mechbal, Werner Moron, Pietro Pizzuti, Marie Poncin, Céline Romainville, Estelle Spoto, Michel Torreken, Didier Van der Meer, Georges Vercheval, Frédérique Versaen et Claire Vienne.
Mise en page christian.vanhoeter@skynet.be
Impression Imprimerie Jan Verhoeven
Éditeur responsable Marie Poncin
rue de la Concorde 60, 1050 Bruxelles

Avec le soutien du Service Éducation permanente – Direction générale de la Culture – Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, de Cera, de la Fondation Roi Baudoïn et de la Loterie Nationale



Errant ou nomade...?

Dès l'école primaire, on m'a enseigné une forme d'Histoire de l'évolution des « besoins essentiels » de l'homme... On m'a parlé de nos ancêtres des tribus primitives pour qui l'essentiel vital était d'abord la nourriture (chasse, pêche, cueillette, etc.), puis du logement (cavernes, huttes, tentes, etc.), et bien plus tard dans l'évolution, des arts et de la culture... Ces derniers n'apparaissent dans cette Histoire qu'avec les peintures rupestres dans les cavernes (et encore... c'était sujet à débat quant à la question de savoir si ces hommes primitifs étaient « conscients » de faire de l'art ou pas...).

Pour moi, donc, même si intuitivement je me « rebellais » contre cette idée, j'étais bien forcé d'admettre dans le fort intérieur de mon cerveau que « tout de même, se nourrir est plus vital que se loger, et se loger plus vital que se cultiver », etc. Ça devait forcément être vrai, on me l'avait suffisamment enseigné et, bien plus, c'était « le bon sens » unanimement partagé...

Ce n'est que très récemment, à l'occasion de ma contribution à un débat sur « les arts en déplacement » organisé par Culture et Démocratie, que cette conviction gravée en moi par toute mon éducation, s'est soudainement lézardée...

La question portait sur le rapport entre nomadisme et institution. Nous étions deux intervenants et le débat se focalisait sur le manque, voire l'absence de rapport entre ces deux pôles formulés comme antagonistes.

Est-ce par pur esprit de dialectique ou mû par cette intuition « rebelle » je ne sais, mais à contre-courant du débat, j'ai proposé la formulation suivante: le nomadisme n'est-il pas fondamentalement une institution, une « pratique » fortement instituée et instituante, ce qui la distingue nettement de l'errance...?

Cette formulation me taraude depuis ce débat. Elle ne me paraît pas insensée... Ainsi, les peuplades primitives nomades auraient eu des pratiques instituées et instituantes, autrement dit des pratiques culturelles, qui les auraient protégés de l'errance indistincte et très certainement mortelle? Ainsi la culture, elle aussi, serait « primitivement » vitale?

On ne m'a jamais enseigné cela à l'école...!

Il faudra que je vérifie...

Claude Fafchamps
Directeur d'Arsenic

L'épanouissement éthique, un devoir

Je milite pour le droit à l'eau, comme je peux... Une évidence qui s'est imposée dès que j'ai entendu Riccardo Petrella¹. Il y a quelques mois, l'ONU n'a pas jugé digne de faire figurer le droit à l'eau dans la déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Absurde. Les gouvernements des pays les plus puissants de la planète, qui considèrent que l'eau serait un besoin et non un droit, s'enrichissent, entre autres, à partir de ce « non droit ». Mais un besoin ça se paye. Donc l'eau a donc un prix, qu'ils veulent fixer et contrôler, notamment par la rarefaction. Inacceptable. Ils agissent pour que sa gestion donne lieu à un marché de l'eau saine, cédé par concession à des firmes privées (Suez, Veolia...). Dès lors, le prix de l'eau quadruple et l'accès à l'eau – qui est un droit – devient un privilège que seule une partie de la population peut s'offrir! Résultat: chaque jour, 4.900 enfants meurent par manque d'accès à une eau saine. Ignoble. Riccardo Petrella dit: *18 Boeings 747 bourrés de gosses qui se crashent chaque jour! 18 Boeings!* Et ça n'émeut personne, ni à l'ONU, ni à l'Union Européenne dont les bonnes résolutions ne font que cacher l'impuissance systématique à les mettre en pratique.

Je suis comédien, j'écris et mets en scène du théâtre depuis trente ans. À ce titre, je suis impliqué dans une réalité économique, sociale et culturelle en Belgique francophone. J'ai une amie qui est professeur de morale dans différents lycées de Bruxelles. Je l'estime. Elle enseigne le sens civique aux ados à qui elle donne cours de « morale ». Je n'ai pas vu « Entre les murs », le film de Laurent Cantet. Je ne le verrai pas au cinéma. Je déteste le pop-corn. Les ados – en tout cas ceux que j'ai eu l'occasion d'approcher – m'inquiètent. Au théâtre, ils me tétanisent. Surtout quand je suis sur le plateau et que j'essaie de faire mon métier, noyé par leur Gsm sur mode vibreur ou laser, leurs rots et le brouhaha destructeur et irrespectueux de leur tchatche continue. Susciter le sens éthique chez les futurs adultes que les adultes d'aujourd'hui ont procréé me paraît héroïque et mon amie qui gagne (trop peu) sa vie à le faire, une héroïne. L'épanouissement culturel est un droit. Il commence par le droit à un enseignement de qualité. À une éducation à l'éthique.

Le petit prince demanderait au renard: *À quel âge accède-t-on au droit à l'épanouissement culturel? Il lui répondrait: Dès que nous naissons! Et comme tous les droits, il implique des devoirs dont nous sommes responsables. Il nous faut le défendre, le préserver et le cultiver. Si nous ne nous apprivoisons pas l'un l'autre, nous n'apprivoiserons rien l'un de l'autre. Or, pour exercer notre droit à l'épanouissement culturel, il nous faudrait constater que nous naissons dans une culture et que nous y épanouir est l'enjeu de notre vivre ensemble. Il nous faudrait accepter que la culture revête autant de sens et de formes qu'il y a de langues, de coutumes, de rites et que nous devrions les respecter pour nous respecter. Il nous faudrait professer un épanouissement culturel qui nous enseigne le respect de l'autre!*

Merci Monsieur de Saint-Exupéry! Donc, par

l'exercice du droit à l'épanouissement culturel pour tous les peuples, nous pourrions comprendre le devoir d'un épanouissement éthique de l'homme? Nous sommes loin du compte. Nous voilà à le revendiquer, ce droit! Dans un monde qui refuse le droit à une eau saine pour vivre! Ne sommes-nous qu'une humanité qui bafoue, impunément, à longueur de guerres et de massacres, ces trente articles confectionnés pour servir de pense-bête à ce qui devrait être un jour une espèce humaine digne de ce nom? Je refuse de le croire. Comment ne pas entendre que le droit à l'épanouissement culturel contient le devoir du respect de la notion même de droit? Qu'il est originel. Inaliénable. Comme le droit à la vie. Pourquoi devons-nous revendiquer l'évidence? Celle d'être, ici et maintenant, immergés dans une communauté humaine respectueuse, productrice de sens et d'avenir? Pourquoi devons-nous revendiquer l'eau qui est la vie? Combien de batailles encore pour son respect? J'ai des questions plein la tête. Je les dédie à mon amie qui tente d'enseigner l'évidence et à Riccardo Petrella qui en fait son outil de bâtisseur de paix.

Pietro Pizzuti

Comédien et metteur en scène

¹ Économiste, professeur émérite à l'Université Catholique de Louvain, spécialiste de la question de l'eau, fondateur de l'IERPE (Institut Européen de Recherche sur la Politique de l'Eau) et de l'EURACME (Association pour un Contrat Mondial de l'Eau-Europe)

Côté «images»: Jim Sumkay

Jim Sumkay, le plus connu des photographes qui se veulent anonymes, est né en 1954, à Liège. Peu captivé par les études, il l'est davantage quand il découvre Saint-Luc, section arts plastiques.

Avant de virer au social et de devenir éducateur!

Ce n'est que récemment qu'il s'est converti à la photographie. Comme il l'a été du dessin, puis de l'alcool – dont il s'est libéré – il en est devenu « dépendant »! C'est à marche forcée que ce *photoreporter humaniste de proximité*¹ pratique la mise en images du quotidien. Disponible, opiniâtre, il va à la rencontre des gens et met toute son énergie dans une chronique ordonnée, permanente, à propos de ce qui se vit, de ce qui se passe (ou ne se passe pas) là où il se trouve.



Autoportrait miroirs, © Jim Sumkay

Culture

Il voulait que ses enfants aient une culture. Il voulait que ses enfants soient quelqu'un. Il avait la collection de Brahms, Chopin, Beethoven et les autres. La flore, la faune, les océans en 24 volumes. Une collection complète des plus grands chefs-d'œuvre de l'art avec explications au verso. Il avait inscrit ses enfants à l'académie de musique gratuite pour tous. Il éteignait la télévision pendant les spots publicitaires. Il buvait, mais attention, uniquement en société. Il n'était pas du genre à se laisser abattre par le premier coup du sort. Il se fâchait. Il a relu les explications au verso des plus grands chefs-d'œuvre de l'art. Il a réécouté avec ses enfants assis dans le divan, le dimanche matin, Chopin, Brahms, Beethoven et les autres, à force d'écouter, ils finiraient bien par aimer. Il utilisait les transports en commun. Il leur a fait visiter la caserne des pompiers, le barrage de la Gileppe, les grandes gares, les bords de la Semois, le charbonnage de Blégny-Trembleur, Marcinelle. Et puis il s'est mis à penser à d'autres coups du sort. Il a bu, mais plus seulement en société.

Claire Vienne

Directrice du Théâtre de la Communauté (Seraing)

Le banal et l'exceptionnel. À la ville ou à la campagne. Au soleil ou au cœur de la nuit. Au milieu de la fête foraine, sur un chantier, à la sortie de l'église, dans les quartiers populaires, à la terrasse d'un café chic. Tout l'intéresse, les enfants, les vieux, les amoureux, les chiens, les chats...

Chaque image est soigneusement datée et le lieu identifié. Ce qui en fait une entreprise d'utilité publique, car s'il « prend » l'image des gens, c'est pour la leur renvoyer, en miroir, très vite et si possible dans le contexte. En l'affichant sur les palissades de la Gare des Guillemins (où les travaux se poursuivent sans terme annoncé...), ou dans un Centre hospitalier, dans une chapelle près de Marchin, aux Francofolies de Spa, en grand format à Aachen, dans les vitrines des commerçants de la rue Dansaert, ou encore à Flémalle, Huy, Eupen, Poitiers, Paris, Berlin, New Orleans, etc. Ainsi que sur le site web de l'Université de Liège et dans les *no comment* qu'il envoie à ses amis...

Ah oui: Jim se sent bien à Liège, mais il est parfaitement à l'aise à Anvers, à Bruxelles, à Paris, en Italie ou dans les Côtes d'Armor. Du moment qu'il y a des gens, qu'il peut leur parler, les photographier.

Georges Vercheval

¹ Emmanuel d'Autreppe, dans l'Art même n°37